

Pacte Mondial pour des Migrations sûres,
régulières et ordonnées (Global Compact)

En route vers les GFMD

Rapport du séminaire des 13 et 14 mai 2017 à Rabat



SOMMAIRE

Introduction	p.3
1- Programme du séminaire.....	p.4
2- Pour rappel : « En route vers les GFMD ».....	p.6
3- Les interventions	p.8
a. Mehdi Alioua, Que nous cachent les frontières européennes sur la réalité migratoire contemporaine et les enjeux qu'elle suppose	p.8
b. Nathalie Kotlok, Migrations et développement : défis et réalités.....	p.12
c. Intervention de Colin Rajah.....	p.15
d. Intervention de Nunu Kidane	p.17
4- Les rapports des ateliers.....	p.19
a. Atelier 1 Gouvernance des migrations internationales, contexte des politiques migratoires internationales et régionales.....	p.19
b. Atelier 2 Migrations et développement.....	p.22
c. Atelier 3 Racisme, discrimination et xénophobie	p.25
d. Atelier 4 Pacte mondial sur les migrations.....	p.28
5- La déclaration de Rabat.....	p.33
a. En français.....	p.33
b. En anglais.....	p.35
c. En arabe.....	p.37
6- La liste des participant.e.s.....	p.39
7- La liste des membres du comité de suivi	p.43
En conclusion : d'autres dates à venir.....	p.45

Introduction

La Plateforme Euro-Marocaine Migration Développement Citoyenneté Démocratie et le FMAS, Forum des Alternatives Maroc ont le plaisir de vous présenter le rapport du séminaire : "En route pour les GFMD et le pacte mondial sur les migrations", qui s'est tenu le samedi 13 mai 2017 de 9h à 19h30 et le dimanche 14 mai 2017 de 9h à 11h30, au siège du Conseil Régional de Rabat/Kénitra (Place Al Joulane à Rabat).

Cette rencontre a été organisée avec le soutien du Ministère des MRE et des affaires de l'immigration, le CNDH, le Conseil Régional de Rabat/Kénitra et l'Ambassade de France.

Ces trois demi-journées ont permis de sensibiliser et de mobiliser les associations de défense des droits des migrant.e.s et les structures de développement du Maroc ou issues de l'immigration marocaine aux prochaines échéances onusiennes sur les migrations, et tout particulièrement, le Forum Global Migration et Développement dont la dernière (Juillet 2017 à Berlin) et la prochaine édition (2018, Marrakech) sont co-organisées par l'Allemagne et le Maroc et le Pacte Mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière. La rencontre de Rabat a rassemblé plus d'une centaine de personnes représentant plus d'une cinquantaine d'associations. Cette manifestation a permis l'élaboration d'une déclaration finale qui vous est présentée à la fin de ce rapport en trois langues (français, anglais, arabe) et la mise en place d'un Comité de Suivi marocain pour la préparation du GFMD de Marrakech.

Une présentation détaillée des dynamiques entreprises depuis 2006 a été assurée par des personnalités de premiers rangs du PGA (Global People Action) et du TMP (Transnational Migration Platform), de chercheur.e.s et des militant.e.s engagé.e.s depuis très longtemps dans les mouvements issus des migrations marocaines en Europe et des droits humains.

Les ateliers ont porté sur la gouvernance, la défense des droits des migrants, la lutte contre le racisme et les discriminations, et sur le pacte mondial.

Ce séminaire a rempli largement ses objectifs :

- Mobiliser les structures marocaines pour la défense des droits des migrants
- Mettre en place un comité de suivi pour maintenir le dialogue
- La mise en place d'un cadre de concertation entre la société civile et les institutions en charge des politiques migratoires et des droits humains.

Un point presse a été organisé le vendredi 12 mai à 17h30 à l'hôtel Rihab de Rabat.

Nous vous en rappelons avant tout le programme.

Programme du séminaire

SAMEDI 13 MAI 2017

09h00 - 09h30

Accueil des participant(e)s

09h30 - 10h00

Mot d'ouverture des organisateurs: Plateforme euro-marocaine
MDCD / FMAS

Discours d'ouverture des représentants des autorités régionales et locales

- Mr. le Ministre chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des affaires de la Migration
- Mr. Driss El Yazami, Président du CNDH
- Mr. Le Président de la Région Rabat/Kénitra
- Mr. l'Ambassadeur de France à Rabat
- Mr. l'Ambassadeur d'Allemagne à Rabat

10h00–10h45

Conférences sur l'état des lieux : Animée par Chadia Arab
(Réseau IDD/Plateforme euro-marocaine MDCD)

Migrations internationales (gouvernance ou gestion), Mehdi Alioua,
Sociologue, Université Internationale de Rabat (UIR)

Migration et développement : défis et réalités, Nathalie Kotlok,
Géographe, Université de Poitiers

10h45 - 11h00

Pause

11h00–13h00

Table de ronde de mise en contexte : Modérateur Mehdi Semlali
(EMCEMO/Plateforme euro-marocaine MDCD)

Présentation de la plateforme MDCD, Abdou Menebhi (EMCEMO/
MDCD)

Contexte GFMD / CSD et PGA, par MilkaInsinta (PANiDMR)

Présentation du Pacte mondial sur les migrations, Collin Rajah (OIM)
et Abdelhamid Jamri (Membre du comité pour la protection des droits
des travailleurs migrants des Nations Unies).

Présentation du PGA Berlin et en route vers le PGA Maroc, Par
Jille Belisario et Petra Snelders (Transnational Migrant Platform)

13h00 - 14h30

Déjeuner

14h30 - 15h15

Présentation des ateliers par Latif Mortajine (Association Khamsa /
plateforme MDCD) & Driss El Korchi (Association Na'oura/ plateforme MDCD)

- 15h15 - 18h00 **ATELIER 1: Gouvernance des migrations internationales, contexte des politiques migratoires internationales et régionales**, avec Driss El Korchi (MDCD) et Milka Insinta (PANiDMR)
- ATELIER 2: Migration et développement**, avec Latif Mortajine(MDCD), et Jille Belisario (Transnational Migrant Platform), Abdelfattah Ezzine (Sociologue, IURS)
- ATELIER 3: Racisme, discrimination et xénophobie**, avec Petra Snelders (Transnational Migrant Platform), Abdou Menebhi (EMCEMO) et un représentant de l'ODT Migrations.
- ATELIER 4: Pacte mondial sur les migrations**, avec Mehdi Semlali (MDCD), Collin Rajah (OIM, New York) et Abdelkrim Belguendouz (chercheur).
- 18h30 - 19h00 **Mise en place du groupe du comité de suivi**
- 20h00 -21h00 : **Dîner libre**

DIMANCHE 14 MAI 2017

- Matinée modérée par Samia Chabani (Association Ancrages/Plateforme MDCD)
- 09h30 - 10h30 : **Présentation et synthèse des ateliers** par les animateurs des ateliers
- 10h30 - 11h00 : **Table ronde** de convergence des mouvements et des actions au Maghreb et dans d'autres régions en Afrique, vers le PGA de Berlin, le Maroc et au-delà : PGA, FSMagh et migrations, PANiDMR(Réseau panafricain pour la défense des droits des migrants), Plateforme euro-marocaine MDCD.
- 11h00 - 11h30 : **Déclaration de Rabat et présentation du groupe de travail local PGA Maroc**
Avec Latif Mortajine (Plateforme euro-marocaine MDCD) / Kamal Lahbib (FMAS – FSMagh)

Pour Rappel : « En route vers les GFMD »

Le Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD ou GFMD en anglais pour Global Forum on Migration and Développement) est une initiative des États Membres de l'ONU afin de traiter les interconnexions entre migration et développement de manière pratique et orientée vers l'action. C'est un processus informel, non contraignant, volontaire, mené par les gouvernements. Le FMMD est issu des recommandations du Dialogue de Haut Niveau sur la Migration et le Développement convoqué par les Nations Unies du 14 au 15 septembre 2006. Chaque année, le FMMD est organisé par un gouvernement hôte différent ; à ce jour : la Belgique (2007), les Philippines (2008), la Grèce (2009), le Mexique (2010), la Suisse (2011), l'Île Maurice (2012), la Suède (2014), la Turquie (2015) et le Bangladesh (2016). En 2013 s'est tenu le deuxième Dialogue de Haut Niveau, de l'Assemblée Générale des Nations Unies, sur les migrations et le développement. Celui de 2017 a eu lieu en Allemagne et celui de 2018 aura lieu au Maroc. Ces deux derniers Forums sont co-organisés par les deux pays hôtes : l'Allemagne et le Maroc.

Pourquoi le FMMD est-il important ?

Le FMMD est devenu un des espaces principaux dans lequel les gouvernements discutent des politiques « migration et développement » (même si le FMMD n'est pas le seul). Le discours international et la manière de penser la politique de migration et sa relation avec le développement, en lien avec les droits des migrants ont été développés dans le processus du FMMD. En outre, des accords bilatéraux sur la migration ont souvent été négociés pendant le FMMD.

Les Journées de la Société Civile (JSC) :

Les JSC sont un élément de la composante non gouvernementale du FMMD. Leur objectif est d'amener les ONG et les autres organisations de la société civile à échanger des idées et des expériences dans le domaine de la migration et du développement. Ceci afin que le FMMD élabore une perspective de la Société Civile à propos des questions sur la migration. Les recommandations et propositions des JSC sont présentées aux représentants des gouvernements pendant la journée de l'espace commun.

Pourquoi les organisations pour les droits des migrants sont concernées par le FMMD ?

Le FMMD est important pour les organisations de migrants et les organisations de la société civile car la participation de ces derniers n'est pas, aujourd'hui, garantie comme caractéristique intégrale et permanente du forum. En effet, plusieurs gouvernements s'opposent fermement à l'idée de la participation de la société civile au FMMD. Deux conséquences à cet état de fait :

- Aucun modèle établi pour la participation des OSC (Organisation de la Société Civile)
- Absence d'une structure permanente pour les forums faisant des migrants des acteurs réels dans le débat dont les propositions sont écoutées et entendues.

Le Transnational Migrant Platform (TMP) :

Le TMP est un collectif de plus de 60 organisations différentes issues des communautés migrantes de par le monde en Europe. Il se donne comme objectif de former un nouveau type d'alliance afin de partager les expériences dans le domaine de la migration et des réfugiés, mutualiser les expertises, identifier et évaluer les forces et les faiblesses des actions accomplies, promouvoir la solidarité et la coresponsabilité, aussi bien auprès des citoyens qu'auprès des gouvernements, afin d'édifier des sociétés démocratiques. Faire converger les mouvements respectifs pour optimiser leur impact au niveau Européen, et ainsi faire reconnaître les droits des migrants comme des Droits de l'Homme !

L'action globale des peuples PGA :

Le PGA est un mouvement qui rassemble les associations des migrants, les organisations de défense des droits des migrants, les syndicats, les groupes de confessions religieuses, les universitaires et autres membres de la société civile de par le monde, afin de partager les informations, dialoguer, enrichir l'analyse et développer des actions et campagnes sur les questions d'actualités émergentes relatives aux migrants.

Le PGA offre un espace important qui permet à la société civile d'engager, d'une manière critique, le forum mondial sur la migration et le développement FMMD. Il a comme objectif de plaider auprès des gouvernements la mise en place de politiques migratoires et de développement basées sur le respect des droits humains. Ainsi, le PGA tient ces gouvernements pour responsables quant à leurs obligations internationales face aux droits humains et sur le développement.

La Coalition Globale pour les Migrations (GCM) :

Les membres de la GCM représentent des réseaux régionaux et internationaux d'associations de migrants, des organisations de défense des droits des migrants et des avocats, des syndicats, des groupes religieux et des milieux universitaires, du monde entier. L'idée de la GCM est née de la collaboration initiale de ses organisations membres autour du Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) et l'Action Mondiale des Peuples.

Le GCM a un comité directeur composé de quatre membres : Migrant Forum Asia (coprésidence), ITUC (co-présidence), PICUM (trésorier), Alianza Americas (secrétariat)

Le Tribunal Permanent des Peuples (TPP) :

Le TPP a été créé en 1979 à Rome pour juger les crimes des USA perpétrés au Vietnam, ce tribunal a été saisi plusieurs fois par différents peuples pour demander justice au-delà de celle des Etats ou des Nations unies.

En 2012, les organisations des migrants ont émis le souhait de saisir le TPP pour « non respect » des droits de l'homme par plusieurs gouvernements à travers le Monde. Après des années de travail pour asseoir les actes d'accusation sur des bases solides, des faits avérés et des cas non discutables, l'audience préliminaire a eu lieu à Barcelone le 8 juillet 2017.

Les interventions

Ci-dessous les interventions des deux chercheurs lors de la matinée du samedi, Nathalie Kotlok et Mehdi Alioua .

Mehdi Alioua est sociologue. Il enseigne à l'Université Internationale de Rabat. Sa présentation a porté sur la gestion de la politique migratoire. Il nous propose le texte ci-dessous pour ce rapport.

Que nous cachent les frontières européennes sur la réalité migratoire contemporaine et les enjeux qu'elle suppose ?

Un monde en mouvement

Partout autour de nous, dans le monde entier, à tous les niveaux sociopolitiques et avec toutes sortes d'échelles de pouvoir et d'impact sur les territoires et les rapports sociaux, se forment des acteurs transnationaux, parmi lesquels les populations migrantes. Pourtant ces populations, pauvres ou riches, ethnicisées ou normalisées, qui tentent de s'extraire de la contrainte territoriale afin de réaliser dans la mobilité transnationale leurs projets, ne sont que rarement prises en compte pour comprendre le phénomène de globalisation. Avec la globalisation et la contraction du monde de nouveaux espaces de circulations et de confrontations émergent et débordent quasi-systématiquement les cadres locaux et nationaux institutionnalisés de socialisation et de production identitaire. Pour répondre à ce défi épistémologique et afin de rendre compte des nouvelles manières de vivre les expériences de migration internationale, de nombreux auteurs en sciences sociales ont forgé depuis la fin des années 1980 de nouveaux concepts comme celui de « territoire circulatoire » (Tarrus, 1989), de « circulation migratoire » (Kamel Dorai et Al., 1998), ou encore de « transnationalisme » avec ses notions appliquées à la migration, « transnational migration » et « transmigrants » (Glik Shiller et Al., 1995).

Toutes ces notions permettent de mieux appréhender les processus à travers lesquels les migrants créent des espaces sociaux qui traversent les frontières géographiques, nationales et politiques. Les migrants sont en effet, quels que soient les statuts qu'on leur impose ou les identités dont ils se revendiquent, des acteurs de mises en relation entre différents lieux : ils connectent des territoires, construisent des réseaux multiples, favorisent la circulation de biens et de services, d'idées et d'images (Arjun Appadurai, 2005) et charrient avec eux leurs univers relationnels et les réseaux sociaux qui les supportent. Lorsque les frontières leur sont fermées, la nature des flux change, de nouvelles formes de déplacements apparaissent et modifient l'espace migratoire tout en l'élargissant. Parallèlement, d'anciens pays d'émigration deviennent des espaces d'immigration et inversement. Face à cette dynamique, les distinctions habituelles entre pays d'émigration et pays d'immigration, entre les migrations de travail et les déplacements multiples, entre les migrations définitives et les migrations temporaires ne suffisent plus à caractériser les mutations en cours.

C'est dans ce contexte de globalisation, que le Maghreb est traversé par différentes dynamiques migratoires dont les points communs, malgré qu'elles soient produites par des populations aux

origines différentes ou avec des projets migratoires différents, sont la mise en place de réseaux migratoires transnationaux qui s'étalent dans le temps et l'espace, leur permettant, tant bien que mal, de contourner les frontières de l'Europe ou alors de trouver un projet alternatif. Ainsi, des populations migrantes originaires d'Afrique et du Moyen Orient espèrent subvenir à leurs besoins en utilisant la circulation et la dispersion dans l'espace, et tentent leur chance dans les pays d'Afrique méditerranéenne qui offrent parfois quelques opportunités économiques ou, comme le Maroc, permet aux réfugiés d'avoir un statut. Mais la majorité de ces migrants espèrent pouvoir passer et circuler en Europe. Aux portes de l'Europe, les formes, les temps et les territoires de la migration se reconfigurent sous l'action de populations mobiles cherchant de nouvelles destinations mais aussi de nouvelles manières de contourner les contraintes territoriales, les frontières et les injonctions des Etats-nations.

Externalisation européenne des contrôles migratoires et recomposition des circulations en Afrique méditerranéenne

L'instauration du système Schengen a eu un impact considérable sur les routes et les formes migratoires en Afrique méditerranéenne. En effet, depuis la généralisation du régime des visas dans l'espace Schengen, puis des restrictions auxquelles sont confrontés la plupart des Africains qui désirent migrer dans un pays membre de l'Union Européenne (UE), les migrants ont dû s'adapter en prospectant de nouvelles destinations, renforçant ainsi les migrations Sud-Sud (Wihtol de Wenden, 2013), autant qu'en cherchant de nouvelles portes d'entrée et en produisant de nouvelles stratégies de contournement. Ainsi, des pays d'émigration, comme ceux du Maghreb, deviennent aussi des pays d'installations, longues ou temporaires. Les catégories de migrants elles-mêmes se brouillent, complexifiant le phénomène. Par exemple le regroupement familial est devenu le principal critère d'entrée régulière en Europe, renforçant les liens migratoires transnationaux préexistant au détriment d'autres catégories ; ce qui a placé les Marocains dans les hauts des classements des primo-arrivants dans les principaux pays-membres, soulignant ainsi combien la diversité des destinations participe à celle des itinéraires migratoires et favorisant par-là même les circulations transnationales.

Ou encore, depuis Schengen, les migrants économiques, réfugiés, commerçants, étudiants venus d'Afrique subsaharienne sont systématiquement renvoyés à un même système de tri et beaucoup passent par les mêmes routes sahélo-sahariennes (Bredeloup et Pliez, 2005) pour tenter leur chance dans un pays méditerranéen en attendant de rejoindre les rives européennes. Pour ces migrants subsahariens vivant en Afrique méditerranéenne, passer sans visa la frontière européenne prend des années, ce qui vide de son sens la notion de transit. Mais celle d'immigration reste insatisfaisante pour rendre compte de ce qui se passe dans cette région. Pour ces populations, la migration se déroule durant plusieurs années et dans plusieurs pays qui n'avaient pas prévu leur venue ni leur installation. La dimension spatio-temporelle (Tarrus, 1989) doit donc être impérativement replacée dans ce contexte où les trajectoires migratoires sont rythmées par des étapes au cours desquelles les migrants se réorganisent, le temps de passer la frontière qui s'érige devant eux. Ils doivent à chaque étape de leur parcours se loger, travailler, commercer, se soigner, parfois même défendre leurs droits (Alioua, 2009), avant d'essayer de passer à une nouvelle étape.

Le Maghreb, carrefour migratoire

Ainsi, pour vivre dans ces pays maghrébins alors qu'ils n'y étaient pas invités, il a fallu que ces migrants, majoritairement subsahariens, mais aussi d'Asie (Philippines, Chine principalement) et du Moyen Orient (Syriens principalement ces dernières années) trouvent des relais sociaux locaux. Il y a bien eu des personnes qui les acceptent, qui coopèrent avec eux, qui commercent avec eux, qui les logent, qui les soignent, qui les renseignent, et même qui les soutiennent face aux contrôles policiers des Etats financés par l'UE et sa stratégie d'externalisation. Sinon, ils n'auraient pas pu prendre place, même s'il s'agissait d'abord pour ces migrants de se réorganiser collectivement et de rendre habitable leur étape au Maghreb, notamment en installant progressivement une présence suffisamment insérée dans les espaces qu'ils investissent, afin de pouvoir faire circuler ceux qui suivent. Certains de ces migrants, notamment ceux qui ont une conscience collective de leur « aventure », appelaient cela « laisser la route du voyage ouverte ». Mais, comme ils ont eu de plus en plus de mal à passer en Europe, il a fallu qu'ils trouvent des moyens de rendre plus « supportable » leur longue attente : il a fallu qu'ils trouvent des moyens de subsistance, du travail, des logements plus « décents », mais aussi des écoles pour leurs enfants, des lieux pour se faire soigner etc. et cela tout en étant « sans-papiers ». C'est ainsi que des collectifs d'entraide se sont solidifiés autour de liens de solidarité de plus en plus forts, sans se substituer entièrement à la communauté d'origine, ni sans « étouffer » les individus et leurs projets personnels. Ces migrants, notamment subsahariens, se sont ainsi complètement insérés dans les tissus urbains des grandes villes maghrébines avant même que les Maghrébins en aient vraiment conscience. Leurs visibilité dans l'espace public, notamment médiatique, s'est accrue en même temps que la montée flagrante du racisme ordinaire, des contrôles policiers et des actes de discriminations raciales. Cela a participé à les faire sortir de leur invisibilité pour défendre leurs droits, comme en Tunisie et au Maroc, entraînant alors toutes ces sociétés à débattre d'un problème qu'elles n'avaient pas pensé.

Le Maroc fut le premier à prendre la décision de changer de politique migratoire, notamment grâce aux mobilisations militantes des migrants. En 2013, dix ans après la loi sécuritaire « anti-transit », le Maroc comprend qu'il est devenu une terre d'accueil et de passage et que cela nécessite une stratégie d'action publique. Il aura fallu dix ans pour comprendre aussi que le tout répressif est une impasse, grâce notamment au Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) qui remit au chef de l'Etat un rapport intitulé « Etrangers et droits de l'Homme au Maroc : Pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle » où étaient compilées toutes les violences à l'encontre des migrants subsahariens, même les plus graves et infâmes pour le Maroc. Le Maroc lança alors une vaste campagne de régularisation administrative, s'engagea à mieux reconnaître le statut de réfugié et à élaborer une politique d'intégration et à y associer la société civile, même si celle-ci, très critique, n'a jamais hésité à faire état de la situation désastreuse des migrants subsahariens, des violences racistes et des discriminations dont ils étaient victimes. Au Maroc, comme ailleurs dans le monde, il faut qu'il y ait des militants, des journalistes, des ONG qui alertent l'opinion publique et réussissent à faire prendre conscience aux Etats de l'impasse sécuritaire et de leur responsabilité permanente de respecter les droits et la dignité des migrants.

C'est pourquoi, les chercheurs doivent également s'associer à ces dynamiques car nous sommes entrés dans l'ère des mobilités transnationales et les approches sécuritaires ne produisent que des désastres humanitaires. Le défi qui apparaît comme crucial pour les années à venir, est de pouvoir traduire au niveau du droit les besoins de protection des individus en mobilité transnationale. Et pour commencer fournir aux migrants, ici en Afrique, comme ailleurs dans le monde, la protection qu'ils méritent. Comment conjuguer alors les régulations sociales qui résultent des zones morales des territoires circulatoires qu'ont établi les migrants et le droit national dont l'Etat est le garant ? Comment repenser la migration comme une liberté ? Comment reconnaître qu'il s'agit d'un choix fondamental ? Comment dépasser nos concepts d'allégeance citoyenne exclusive et de territorialité souveraine pour reconnaître la prééminence de la liberté et des droits des individus ? Ce sont à toutes ces questions, que nous citoyens, ainsi que nos gouvernements, devons répondre rapidement, car les migrants devraient pouvoir, comme tout un chacun, bénéficier, en toute égalité, de tous les droits fondamentaux. Ils devraient également profiter de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles que les Nations Unies adoptèrent, le 18 décembre 1990. Pourtant, aucun pays riche n'a ratifié cette Convention, et les droits des migrants sont mis à mal partout sur la planète. Le migrant est généralement considéré comme un « indésirable » qu'il faudrait mettre à l'écart et à qui il faudrait limiter par tous les moyens la marge de manœuvre. Une mise à l'écart qui se traduit par un non-respect des droits humains fondamentaux, ce qui est inadmissible au XXIème siècle.

Bibliographie

- ALIOUA Mehdi, "Le passage au politique des transmigrants subsahariens au Maroc", in A. Bensaâd (éd.), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes*, Karthala, Paris, 2009, p.279-303.
- APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, 2005.
- BREDELOUP S. et PLIEZ O. (éds.), *Migrations entre les deux rives du Sahara*, Autrepart, Volume 4, n°36, Armand Colin et IRD-éditions, 2005
- Kamel Dorai, Marie Antoinette Hily, Frantz Loyer et Emmanuel Ma Mung (dir.) (1998) *Bilan des travaux sur la circulation migratoire*, Ministère de la solidarité et de l'emploi, Poitiers, Migrinter.
- CLOCHARD Olivier (éd.), *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires*, Migreurop, Armand Colin, 2009.
- Glick Shiller, Nina; Bash, Linda; Szanton Blanc, Cristina (1995) "From immigrant to transmigrant: Theorizing transnational migration" in *Anthropological Quarterly*, 68, p. 54.
- TARRIUS Alain, *Les Nouveaux cosmopolitismes*. L'Aube, La Tour-d'Aigues, 2000.
- TÊTU-DELAGE Marie-Thérèse, *Clandestins au pays des papiers. Une expérience auprès des sans-papiers algériens*, La Découverte, 2009.
- WITHOL DE WEDEN Catherine
- *Faut-il ouvrir les frontières ? Presses de Sciences-Po, 1999.*
 - *La Globalisation humaine, PUF, 2009.*

L'intervention de Nathalie Kotlok problématise la relation entre les migrations et le développement. Nathalie Kotlok est géographe et maîtresse de conférences à l'Université de Poitiers

Migrations et développement : défis et réalités

La relation migration/développement a fait l'objet de nombre de publications scientifiques et institutionnelles. Néanmoins en l'absence d'une théorie générale et partagée par les auteurs, de résultats d'enquêtes empiriques contradictoires, cette relation continue de poser questions car elle dépend d'une multitude de facteurs et de la pluralité des échelles d'analyse. La difficulté réside toujours dans la mesure de ce lien. Beaucoup des transformations sociales, économiques et politiques ne peuvent être appréhendées par des indicateurs calculés au niveau macro-économique. S'il est compliqué d'afficher des certitudes en matière d'appréciation de la relation migration/développement, cela tient aussi à la difficulté de définir tant le développement que les migrations internationales.

Ainsi le mot développement est depuis longtemps un concept valise, voire un dogme. Il est donc proposé ici d'aborder le développement comme une intention, une fonction sociale de certains migrants internationaux installés dans la circulation que l'on peut résumer simplement, améliorer les conditions de vie, d'abord de la famille et parfois des populations locales. Par ailleurs, les migrants internationaux estimés à 240 millions ne forment pas une population homogène même si tous ont pour des raisons diverses, quittés leur résidence habituelle pour s'installer dans un autre pays que celui qui les a vu naître. Avec ou sans-papiers, installés depuis des années ou arrivés récemment, originaires de pays pauvres ou riches, qualifiés ou sans qualification, ils connaissent aussi des statuts socio-professionnels très variables.

Depuis les constats de l'échec des Objectifs du Millénaire pour le Développement et de l'importance des devises transférées par les migrants internationaux vers leur pays d'origine, (plus de 500 milliards de dollars selon la Banque mondiale) ces derniers devraient désormais réussir à développer ces pays quand les coopérations entre Etats ont échoué. Par leurs engagements multi-situés, forts d'une longue expérience pour améliorer les conditions de vie dans quelques régions d'origine, principalement dans le bassin du fleuve Sénégal et au Maroc pour ce qui concerne les migrants vivant en France, ils vont intéresser les Etats. Ils ne seront plus uniquement considérés comme immigrés/émigrés, prolétaires des classes laborieuses mais comme entrepreneurs, porteurs d'initiatives individuelles et collectives. Les Etats vont les aider dans cette tâche mais vont se servir de ce prétexte pour tout autre chose, gérer les flux migratoires. Dans ces conditions, les migrants se retrouvent pris dans la nasse du paradoxe du développement par les contrôles des frontières. Cette histoire d'engagements multi-situés fabrique aussi des tensions entre les désirs de continuer une œuvre toujours inachevée et d'autonomie individuelle. Elle pose aussi la question des héritages à transmettre aux générations suivantes.

La relation migration/développement est plus complexe que ne le laisse croire le discours international sur les migrations, porté par les organisations internationales et les Etats et présenté comme apolitique et dépassionné. Célébrer les transferts de fonds inhérents aux migrations, comme solution au mal développement dénote l'absence de perspectives

historiques et théoriques. De fait, cette relation concerne les Etats (d'origine et d'installation) qui interviennent par les politiques publiques notamment sectorielles, les migrants par leurs initiatives mais aussi les populations bénéficiaires et les acteurs locaux des collectivités territoriales. Penser cette relation, nécessite de confronter les points de vue de ces acteurs du Nord et du Sud dont les attentes ne sont pas forcément identiques. Dans cette arène du développement, chacun souhaiterait tirer profit de la situation. Ce contexte nous met donc face à une situation paradoxale où les migrations favoriseraient le développement et en même temps le développement serait censé tarir les flux migratoires. Or le temps du développement n'est pas celui de la gestion des flux migratoires. La vision positive des migrants acteurs du développement devrait conduire les politiques publiques à favoriser les mobilités, mais c'est oublier le paradigme sécuritaire. Sur le fond, fort d'une croyance partagée, il est en fait question de gérer les « fonctions migratoires » dévolues aux ressortissants des pays les moins développés et notamment d'Afrique, installés dans les pays occidentaux et européens en particulier.

Cette obligation que se donnent les ressortissants de l'extérieur originaires de pays en voie de développement à l'égard de leurs proches révèle des valeurs symbolique et existentielle. Au-delà de l'argent envoyé à la famille (une épargne ou une consommation différée) certains migrants ont innové pour aider leurs concitoyens. Mais ces situations ne sont pas généralisées et encore moins généralisables. Par le regroupement associatif, en collectivisant leurs moyens financiers et leurs compétences, ils ont réussi à œuvrer pour le bien collectif en investissant dans des projets d'éducation et de santé... Par les projets, ces migrants revendiquent leur utilité sociale. Les liens de solidarité nécessaires à leur construction s'appuient sur des réseaux sociaux formés à partir d'un entre-soi mais qui ne peuvent être efficaces que s'ils sont ouverts à la société d'installation. Ces initiatives signifient avant tout insertion sociale, explicitation d'une attente politique, celle de l'égalité des droits. Les projets à destination des pays d'origine, pensés en migration concrétisent les liens entre les différents territoires de l'espace migratoire par les multi-appartenances convoquées pour le bénéfice de ces actions. En fait, cette relation migration/développement raconte l'histoire d'engagements multi-situés, d'une citoyenneté active de la part d'habitants à qui la citoyenneté normative est refusée.

Or les migrants internationaux n'ont ni plus ni moins que les autres habitants à participer au développement. Ils ne sont pas par essence acteurs du développement, leur projet migratoire n'est pas de développer le pays d'origine. Dans leurs régions d'origine bien souvent périphériques et délaissées, ils n'ont pas vocation à se substituer à l'Etat par une démarche altruiste qui viendrait combler son absence d'investissement. Seraient-ils coupables d'une faute particulière par rapport aux autres citoyens ? Est-il question des revenus des migrants originaires des pays riches comme moyen possible de relancer des économies en crise ? Non, canaliser les flux financiers et optimiser leur utilisation concerne la redistribution du Nord vers le Sud.

Reconnaître les contributions des ressortissants de l'extérieur dans les investissements collectifs pour le bien-être des populations est nécessaire mais pas suffisant. Un élu local doit désormais se poser la question de savoir ce que son territoire peut apporter à ses habitants expatriés pour faire jouer les complémentarités et les solidarités entre leurs territoires de vie, pour ne pas se trouver en situation d'attente et de dépendance. Cela nécessite aussi que les migrants puissent

trouver des opportunités d'utilisation de leur épargne et des espaces d'application de leurs compétences et savoir-faire. Il n'est pas respectueux de leur demander d'être les nouveaux banquiers du développement. Si dans certaines conditions, les migrants internationaux peuvent contribuer aux dynamiques du développement et notamment du développement local, leur bonne volonté ne sera pas suffisante sans politique nationale pour les accompagner. Force est de constater que les contraintes macroéconomiques qui freinent le développement des pays d'origine et ceux d'Afrique en particulier ne peuvent être levées uniquement par les ressortissants de l'extérieur. Ces contributions exceptionnelles au bout du compte n'ont pas donné les résultats attendus. Néanmoins rien n'aurait été possible sans eux. Ils ont été la cheville ouvrière des transformations sociales locales.

L'intervention de Colin Rajah, est retranscrite ci-dessous. Il a introduit en plénière en tant que OIM, son rôle dans le pacte mondial.

Opening Plenary Presentation

by Colin Rajah, IOM Civil Society Liaison on the Global Compact on Migration (GCM)
For Euro-Marocain Plateforme civil society
consultation for GFMD 2017-2018

Deep appreciation and thanks to TMP, EMCEMO and the Euro-Marocaine Plateforme for organizing this civil society meeting, and for inviting me to present on the Global Compact on Migration. My sincere apologies for not being able to be there in person but hope to engage more with all of you participants in the coming months on the road to Berlin and the Global Compact itself.

For more than a decade, our primary global frame of reference on migration has been either the UN High Level Dialogues or Global Forums on Migration and Development. In the beginning it was hard for us civil society to imagine such a big shift in our focus and advocacy, and it was not until 2008 at the 2nd GFMD in Manila that global civil society really became very active in our organizing and advocacy on it.

Last year, with the High Level Summit (HLS) and New York Declaration (NYD), we faced the same big shift in the global framework on migration. The NYD called for the creation of a Global Compact on Safe, Orderly and Regular Migration (GCM) that is expected to be adopted at the very first International Conference on Migration in September 2018 during the UN General Assembly in New York.

We cannot afford to underestimate how historic this moment is for us migrants. The GCM will shape the global agenda on migration for the coming 10-20 years at least! It will have a very deep impact on us migrants for better or worse. So it is absolutely essential that we are involved at all levels to provide input to make it better and not worse.

From now until December this year is a period of consultations for the GCM. From December – February 2018 will be the “stocktaking” and the first draft of the compact will come out then. And then from February – July 2018 will be the government negotiations. All this will hopefully result in a compact to be adopted at the International Conference in September 2018.

For this period now during the consultations, there are a few activities mostly concentrated in New York or Geneva. These include 6 thematic sessions (we just finished the first one this week in Geneva), and 2 days of stakeholder hearings.

However, we already knew that the way the UN had setup for civil society to engage in the process is very challenging – you have to have ECOSOC status or go through a special

accreditation process. And also, there is no funding to support participation of groups who are not in New York or Geneva.

As such, we felt it was important to have regional consultations to really engage grassroots groups, migrant associations, diaspora organizations and others who will not have the opportunity to participate in New York or Geneva. It is absolutely important that our voices are heard in this process, and that we also proclaim “nothing about us without us.”

Because of that, we are organizing 6 regional civil society consultations (RCSC) in Africa, Asia, Europe, Latin America, Middle East and North America. These will be led by regional networks in each of those regions, and will include all the local, national and regional civil society groups and networks.

Each of these consultations will have a report that will be delivered to the governments during their regional consultations. We will also have a civil society stocktaking meeting at the end of the year to combine each report with the other ones, and present this to the governments. This way, we can ensure that our voices will not only be heard by the UN in this process, but that we can influence and advocate governments to also more closely align their points with ours.

For you Moroccans, you have the unique opportunity to participate in 3 consultations! You can of course join the African one or the Middle East one. And of course Moroccans in Europe will participate in the European consultation as well. We hope this will give you the best platform to share your views with others in the region, and also bring a strong voice to the GCM process globally.

I have circulated to TMP and EMCEMO a copy of the Moroccan government’s statement at the recent thematic session. I think you will find it useful to see what your government’s position is with the GCM. And I think it is possible to engage with them actively to push them to also have the best possible position in the GCM.

Beyond just the compact this year and next, there will be a very important time to implement it after 2018. So it is also very important to have strong cooperation with the governments so that we can ensure that civil society will also be involved in the implementation, and that our voices as migrants will remain a strong one in this for many years to come. It will give us an opportunity to finally hold the governments accountable and also push them to achieve the best results for the lives of migrants.

Thank you again to TMP, EMCEMO and the Euro-Marocaine Plateforme for this opportunity, which I am very humbled to be a part of. I look forward to continue to work alongside you in this process to achieve the best possible Global Compact on Migration. I remain as always, at your disposal and at your service in whatever way I can be. Thank you.

L’intervention de Nunu Kidane, représentante de la plateforme pan-africaine sur les migrations, Africa Moves : A Pan African Migration Platform, porte sur des points clés à aborder lors du séminaire de Rabat.

Reframe the migration discourse

There is only ONE Africa. geographic and historic divisions have not served us well. Sub Saharan Africa and North Africa are not two separate sections of a continent, there is only one Africa and one people.

Reclaiming the African migration narrative: dominant media and research about migration of Africans is conducted and disseminated by, and for, Western, mostly European media, academic and research institutions.

African migration is presented in context of impact on Europe and 'stopping the flow' with little regard of what is happening to migrants, refugees and displaced persons within Africa.

- There is an imperative to respond to policy recommendations at national, regional and global level by diverse sectors of African CSOs who are migrants, diaspora, labor, women, L and development workers.
- We need to tell "our stories" from regional, historic and human experiential perspectives

The majority of African mobility happens within the continent of Africa, nearly 70% move within Africa.

Africa is one of the youngest regions in the world with the median age at 39 years old. The age of our leaders is the oldest of any region. This gap in active engagement of young people contributes to outflow of young people.

There is alarming increase (in a single generation) of African women's mobility. Africa is largely agricultural economy where the majority of farmers are women. Women's mobility, unlike that of men, affects production of food, protection of environment, social and cultural knowledge production. The level of vulnerability of women migrants and those forcibly trafficked needs to be cornerstone of our policy lens.

The "root causes" that drive African people are frequently mentioned as poverty, conflict, corruption and weak institutions. State and institutional solutions are typically presented as need for more development and more trade. Trade imbalances and unregulated development exacerbate Africa's underdevelopment, polluting our waters, destroying our environment, disposing land from indigenous communities. Unethical arms trade from Europe and the US fuel our conflicts into perpetual wars.

African reframing is needed to address the outflow of migrants and refugees

- Economic policies should take "human development" as fundamental measure
- Addressing disenfranchisement of young peoples from democratic participatory political space. Address shutting down of civil society space and actors.
- Western discourse on 'root causes' needs to add historic lens of Europe's colonial rule over all of Africa, and the political and economic repercussions of today. This should include acknowledgement of forced removal of enslaved and labor exploitation of nearly 30 million Africans over 3 centuries.

- Migration is a growing and highly sensitive policy matter for national, regional and international actors. Policy matters however at regional, and global level do not include those directly impacted, nor serve the interest of the most vulnerable
- RESPONDING TO CURRENT POLICY
- The Global Compact on Safe, Orderly and Regular Migration is a process that will reshape migration policy at global level.
- UN processes are designed and led by majority of policy experts and issued by heads of state, with minimal space for inclusion of civil society voices. This is especially true for Africa than any other region
- African CSOs are disconnected from the Compact discourse. There is need to address inclusion and capacity building within sub-regions and at regional level.
- The Valetta Agreement between the African Union and the European Union, signed in Valletta Malta in November 2015 has radically reshaped migration policy. (Morocco was not a member of the African Union until January 2016)
- Operationalization of Valletta is led entirely led by governments with NO space for civil society actors.
- There is lack of policy coherence between bilateral agreements on the one hand, regional or sub-regional, and the global compact at the global level. (example: Italian government's secret agreement with 60 Libyan tribal leaders)
- The externalization of European borders means that Europe is using highly militarized systems of intervention and monitoring of borders and movement of African peoples.
- The 'trust funds' established by the European Union to finance repatriated migrants (read deported) also called 'cash for migrants' system is immoral and violates human rights conventions.
- Europe's development aid is now conditional to flow of migration from Africans. This is an immoral proposal that will cost the lives of millions.

In line with the Valetta Agreement , the Global Compact process proposes removal and returns of migrants. This process is supported by all governments and strongly condemned by civil society from across the world

The Compact has solid framework on the recognition and protection of human rights of all people on the move. This needs to cohere and be in line with domestic laws.

Les rapports des ateliers

Nous remercions les animateurs et rapporteurs des ateliers pour leur contribution à ce rapport: *Latif Mortajine, Driss El Korchi, Milka Insinta, Jille Belisario, Abdelfattah Ezzine, Petra Snelders, Abdou Menebhi, Mehdi Semlali, Collin Rajah, Abdelkrim Belguendouz, Hajar El Moukhi, Samia Chabani, Abdelhamil Peril, et Chadia Arab.*

ATELIER 1: Gouvernance des migrations internationales, contexte des politiques migratoires internationales et régionales, avec Driss El Korchi (MDCD) et Milka Insinta (PANiDMR).
Rapporteuse, Chadia Arab (CNRS/Plateforme euro-marocaine MDCD)

Après le tour de table d'une trentaine de représentant.e.s d'associations, de migrant.e.s et de syndicats, Driss et Milka ont introduit les objectifs et enjeux de cet atelier.

En introduction, Driss rappelle que la gouvernance est différente de la gestion. La gouvernance implique les états, les institutions, les personnes migrantes et les associations, dans un processus collaboratif qui tient compte des différents paradigmes liés à la question migratoire. Par contre, dans la gestion, la voix des migrants n'est soit peu entendue soit complètement ignorée. Jusqu'à maintenant, dans les différentes décisions sur les questions migratoires, il y a une logique de gestion plus que de gouvernance. En tant que société civile, nous devons réfléchir à quel type de gouvernance nous voulons imposer.

Au niveau international, nous sommes encore loin de l'émergence d'une gouvernance des migrations et dans une certaine mesure même d'une gestion migratoire au niveau international des migrations. Pour ce faire, les états devraient céder une part de leur autorité et une part de leur souveraineté à une institution supranationale, ce qu'ils rechignent à faire. Mais au niveau régional, il existe quelques formes de gestions supranationales ; par exemple au niveau européen et au niveau africain.

A des échelles nationales, une véritable gouvernance de la migration reste encore embryonnaire et dans la majorité des cas c'est l'aspect gestion qui est prédominant et particulièrement une gestion sécuritariste.

Dans cet atelier, il est important de porter un regard critique sur cette question de la gouvernance et de sortir avec des propositions que l'on va amener lors des discussions au sein du PGA de Berlin et plus tard à Marrakech en 2018. On doit insister sur le fait qu'il ne peut y avoir de gouvernance migratoire si les migrant.e.s, leurs associations et les mouvements de la société civile qui les soutiennent ne sont pas écoutés. Nous devrions aussi faire des connexions entre les différentes vagues de migrations.

Milka évoque la gouvernance africaine. Elle explique qu'au niveau de la Méditerranée, il n'y a pas de vraie politique migratoire. On a des pays du Nord qui impose des règles aux pays du Sud,

avec une externalisation des frontières. Une des conséquences de cette gouvernance ce sont les milliers de morts dans la Méditerranée.

Milka voit plusieurs niveaux de la gouvernance, et elle s'intéresse plus particulièrement à l'échelle locale. Elle voudrait par exemple qu'au niveau de la ville, le maire puisse décider comment sa ville accueille ses migrants, comment elle scolarise les enfants, la question du droit à la santé est soulevée également. Dans la dimension locale, il y a aussi l'implication des migrants et de la communauté migrante dans la gestion locale. Pour elle, les migrants doivent participer à la vie de la ville, et participer au processus décisionnel. Elle prend l'exemple de Kenya et de l'objectif 20/30 : la question migratoire a été insérée.

Elle ajoute qu'au niveau de la gouvernance, nationale et régionale, une question majeure est celle du visa et de la possibilité de se déplacer sans visa à l'intérieur de l'Afrique. Un des points relevés par Milka est la politique d'externalisation qui en échange d'argent permet la réadmission de migrants ou au contraire le refoulement. En Afrique, il y a une pression importante des pays du Nord. Comment combattre cela ?

Les participant.e.s à l'atelier prennent la parole pour poser des questions ou pour débattre.

Nous avons relevé quelques questions et sujets d'analyse :

- Une participante explique qu'au Maroc c'est un processus embryonnaire, et qu'au niveau juridique, rien n'existe depuis la loi 02.03.
- Le Maroc et l'Afrique vont être amenés à échanger dans le domaine de l'économie et dans le commerce. Est ce qu'on peut prévoir aussi des échanges sur les questions migratoires ?
- Il n'y pas de vraie politique de gouvernance migratoire et cela ouvre la voie à des situations catastrophiques : des morts et trafic des êtres humains. L'exemple des conséquences de cette gouvernance avec ce qui se passe par exemple avec la quarantaine de Syriens bloqués à la frontière Maroco-algérienne, près de Figuig.
- Il est important que la société civile se mobilise. Actuellement ce sont les politiques sécuritaires qui priment. Exemples de la Turquie et du Maroc. Un des objectifs à défendre pour le GFMD de Berlin en tant que société civile, c'est de faciliter les déplacements des migrants et instaurer la liberté de circulation. Au niveau local il faut régulariser la situation de migrants, et ouvrir les frontières.
- Au niveau du Maghreb, il devrait y avoir une vraie gouvernance et coopération. Il est évoqué le coût humain du Non Maghreb. Malheureusement, il n'y pas de coopération entre les pays. Comment peut-on avoir une gouvernance s'il n'y pas un minimum de coopération ?
- Le groupe des femmes migrantes est plus vulnérable. On doit avoir une attention particulière pour les femmes migrantes.
- On a parlé de la gouvernance internationale et régionale et on n'a pas évoqué la gouvernance locale. C'est le plus important. Comment on peut amener toutes les revendications à différents niveaux, pour qu'on puisse mieux se coordonner. Par exemple, pour ce qui est des questions climatiques, c'est une question trop large mais sur laquelle il sera nécessaire d'être cohérent dans nos revendications.
-

Spécifiquement concernant le Maroc :

- Il faut aussi travailler sur les politiques publiques. En effet, les migrant.e.s ou leurs représentant.e.s par exemple pourraient participer à l'élaboration du Pacte communal ou du plan stratégique de la santé ou encore de l'enseignement. Il faut tenir compte du migrant dans sa totalité (son genre, sa religion, etc.).
 - Quand on présente les politiques migratoires, on parle que des immigrés subsahariens, mais il y a aussi les Asiatiques au Maroc : Philippins, Thaïlandais, et des minorités indiennes.
 - Est ressentie par certain.e.s participant.e.s une discrimination dans les régularisations entre les nationalités
 - Il existe une invisibilisation des Asiatiques.
- Il a été proposé de revoir la loi sur les domestiques étrangers ; Revoir la loi sur la traite, revoir la question de l'intégration et notamment l'apprentissage du darija
- Le débat s'est poursuivi sur le fait que les régularisations ont essentiellement concerné les populations originaires d'Afrique subsaharienne. Ceci s'explique par l'antériorité de leur présence par rapport aux Asiatiques et la différence de parcours. Plus souvent les migrants subsahariens avaient pour objectif de rejoindre l'Europe alors que les populations migrantes originaires d'Asie venaient pour travailler au Maroc.
- La question des transferts au Maroc vers les pays d'origine est aussi soulevée.
- Au Maroc, a été lancée la deuxième phase de régularisation que les associations de migrants ont soutenu mais il y a de nombreuses difficultés dans le processus administratif afin d'obtenir ou de renouveler la carte de séjour.
- L'intégration : le vivre en commun, le vivre ensemble, la diversité, l'interculturalité sont des processus importants pour faire société. Au Maroc il y a 102 nationalités qui cohabitent. Les associations issues de l'immigration font un travail nécessaire pour cette intégration.

RECOMMANDATIONS

Proposition 0 : toute gouvernance ne peut se faire sans le respect des droits humains dans leur intégralité.

1. On ne peut pas avoir de gouvernance sans un effet local effectif, que ce soit au niveau des communautés, que des relations des communautés avec des régions.
2. Dans une politique de gouvernance, il faut être proactif : lien entre gouvernant et population. On doit aller chercher les minorités et leur donner une possibilité de s'organiser. Cela concerne aussi les populations les plus faibles au sein des communautés.
3. Il faut mettre en place deux éléments importants pour que la société civile joue un rôle de contrepouvoir ou de soutien : des OUTILS et un cadre de FORMATION auprès des jeunes, des communautés migrantes, accompagnés de moyens logistiques et financiers.
4. Au niveau Maghrébin, il faudrait une gouvernance mais elle ne peut se faire sans ouverture des frontières. Ceci étant une condition sine qua non pour que le Maghreb est une véritable liberté de circulation.
5. Tant que l'Europe se ferme, la gouvernance sera difficile, nous devons renforcer les luttes communes des deux rives de la méditerranée.

6. Traitement d'égalité entre toutes les communautés que ce soit d'un point de vue administratif, que d'accès au soin et à la santé.
7. On ne doit pas seulement établir des recommandations, on doit aussi les amener au parlement là où se décide les lois : renforcer le plaidoyer auprès des autorités politiques et des différentes institutions tel que le parlement.
8. Travailler au renforcement de capacités des associations concernées par la migration, tant des associations marocaines que celles issues de l'immigration.
9. Réaliser du plaidoyer pour que la question de l'immigration soit dans les plans communaux.
10. Intégrer les questions de l'immigration dans l'enseignement et l'éducation et avoir cette culture de l'immigration de l'enseignement.
11. Intégrer dans les politiques publiques et prendre en compte les migrations dans sa globalité au niveau de sa gestion globale et sectorielle.
12. Il faut que ses ONG se structurent et puissent se constituer en un groupe de pression.

ATELIER 2: Migration et développement, avec Latif Mortajine(MDCD), et Jille Belisario (Transnational Migrant Platform), Abdelfattah Ezzine (Sociologue, IURS).
Rapporteur, Hajar El Moukhi (Doctorante/AMERM)

Lors de cet atelier trois axes principaux ont été abordés :

1. Définition des deux concepts Migration et Développement
2. Le forum mondial sur la migration et le développement et le débat autour de la question migratoire + Le rôle des migrants dans le développement
Il était question du rôle des migrants dans le développement mais aussi du rôle du développement dans l'immigration.
3. Recommandations

1er axe : Qu'est-ce qu'on entend par Migration et Développement ?

On considère comme migrant toute personne ne vivant pas dans son pays de naissance pour plus d'une année avec l'intention de s'y installer.

La définition de développement est plus complexe. Différents concepts et approches sont à l'ordre du jour. Ainsi, les Etats entendent par « développement » l'amélioration qualitative et durable d'une économie et de son fonctionnement. Les associations entendent par « développement » le développement humain fondé sur la justice sociale.

Aujourd'hui, les politiques, les scientifiques et les militants associatifs, s'accordent pour observer que les modifications climatiques, la diminution des ressources en énergie fossile, l'augmentation des migrations climatiques et la pollution de l'air engendrant des maladies et des complications pour la santé et creusent encore plus les inégalités sociales partout dans

le Monde. D'où la nécessité d'intégrer l'équité sociale et la prudence écologique dans les modèles de développement économique. Ce qui fait que le Développement durable est une nouvelle façon d'aborder l'économie. Objectif : porter une vision globale sur la Terre et son évolution et envisager l'économie comme un concept qui intègre les aspects environnementaux et sociaux.

Un rapide historique de la relation migration et développement est exposé lors de cet atelier.

- Depuis 1994, le lien entre la migration et le développement n'a cessé d'être analysé, dont voici les dates clés :
 - 1994 : Conférence internationale sur la population et le développement du Caire
 - 2001: Initiative de Berne (Gérer la migration par la coopération interétatique)
 - 2003: Commission mondiale sur les migrations internationales
 - 2006: « High Level Dialogue » + 39ème session de la Commission sur la population et le développement
 - 2006: Cadre multilatéral pour les migrations de main d'œuvre de l'OIM
 - 2006 : Mise en place du GFMD (Forum mondial sur la migration et le développement) avec ces différentes étapes de Bruxelles en 2007 jusqu'à Berlin en 2017 et Marrakech en 2018.
- En 2000: Signature de l'Accord de Cotonou
Institutionnalisation du rôle des migrations dans le partenariat pour le développement

Deux principaux axes s'articulent pour lier les migrations et le développement :

1. La coopération technique en matière de contrôle et la restriction des migrations (accords de réadmission)
2. La promotion de mécanismes facilitant la mobilité de catégories restreintes de migrants (personnes qualifiées et détenteurs de capitaux)

Les extraits suivants illustrent bien la nouvelle stratégie européenne :

« Les événements survenus à Lampedusa, à Ceuta et Melilla, aux Îles Canaries ou dans les eaux maltes et grecques illustrent concrètement la pression migratoire accrue en provenance d'Afrique à laquelle l'Union doit faire face. », Document de stratégie, CE, 2007-2010.

« Conscients que les destins de nos pays sont liés et que seul le développement d'une solidarité agissante rapide et tangible intégrant à la fois les impératifs du développement et de la sécurité pour tous, sera à même d'apporter une réponse durable à la question de la maîtrise des flux migratoires », Déclaration de Rabat, 2006.

Ainsi, des politiques ont été mises en œuvre pour :

- La promotion du rôle des migrants dans le développement de leur pays d'origine (Codéveloppement)
- La facilitation et encadrement des transferts de fonds vers les pays d'origine
- La promotion des investissements des migrants dans des secteurs « productifs »
- Le transfert des compétences et circulation des personnes qualifiées
- La promotion des migrations de retour et de la réinsertion des migrants en situation dite « irrégulière ».

2ème axe : Le forum mondial sur la migration et le développement et le débat autour de la question migratoire + Rôle des migrants

- La question de la Migration et du développement fait appel au transfert. Or, il y a différents types de transferts :
 - Les transferts économiques : le transfert d'argent au pays d'origine représente une source de devises et une aide à la famille. C'est une participation directe au développement. Par leur vécu au quotidien les migrants participent à la croissance et au développement économique des pays de résidence.
 - Les transferts de savoir et de savoir-faire : Les migrants apportent leur savoir et leur savoir-faire dans les deux espaces.
 - Les transferts de démocratie et du vivre ensemble : métissage, brassage des cultures dans les deux espaces.
- La question fédératrice dans le débat était « comment les négociations et les discussions allaient-ils favoriser le bien être des migrants ? ». D'où l'importance accordée à la question des droits.
- Le lien entre mondialisation et migration a été traité. Il a été souligné l'acceptation de la mobilité des marchandises, des capitaux mais pas la mobilité humaine. La mondialisation est inhumaine.
- La Migration et le développement lient les deux espaces d'origine et d'immigration, faisant ainsi une double pression sur le migrant, et donc deux combats à mener : l'un au pays d'accueil pour les droits politiques, socio-culturels et pour l'égalité ; et l'autre au pays d'origine principalement pour aider la famille.
- Dans cette recherche de développement qui passe par le migrant, on omet qu'il est libre d'y adhérer ou pas.
- Il a été souligné le rôle des migrants dans la création de richesse et de promotion de la régionalisation avancée.
- Cette question fait aussi appel aux objectifs du développement durable (O.D.D).
- Ont été soulignés quelques freins au développement des droits des migrants, principalement, la volonté des personnes (cas des personnes en transit) et la spécificité de la situation.
- L'importance du rôle de la société civile - même les personnes non organisées - dans l'aide au migrant et leur protection.

3ème axe : RECOMMANDATIONS

- Le développement doit être participatif, soutenable, durable et inclusif.
- La migration ne doit pas être choisie car la sélection de certains migrants suppose le rejet d'autres migrants. Elle doit être libérée de toutes les contraintes économiques, politiques, climatiques ou sécuritaires.
- Démystifier la question migratoire. D'après plusieurs études, ceux qui émigrent sont des vulnérables. Or, ce sont les plus forts, les plus compétents et les téméraires qui choisissent d'émigrer.
- Assurer une juste place des migrants

- Accorder tous les droits sociaux et politiques à tous les migrants.
- Valoriser l'apport des migrants dans le pays de résidence en termes de démographie, social, culture, économie...
- Lutter avec des lois, contre le racisme et la discrimination.
- Répondre aux besoins de protection des migrants
- Reconnaître tous les migrants même ceux en conflits avec la loi.
- Traiter les vulnérabilités et prendre en compte les questions spécifiques aux enfants, aux femmes, aux déplacés, la traite, la violence de groupe, la xénophobie.
- Impliquer les membres de la diaspora dans la consultation notamment politique et prendre en compte leur avis.
- Plaidoyer pour un meilleur cadre juridique en révisant les textes et les lois et les réécrire.
- Donner moins d'importance à l'aspect sécuritaire et plus d'importance à la responsabilisation des Etats qui doivent répondre à la dette coloniale.
- Plaidoyer autour de la question du lien entre changement climatique et migration.
- L'approche transnationale est importante. En effet, pour mettre fin aux frontières, il faut d'une part, mettre en symbiose la sécurité humaine et la sécurité nationale. D'autre part, avoir un débat fort et constructif en tant que société civile.
- Il faut résister sur l'espace de militantisme et ne pas céder aux pressions.
- Il ne faut pas se focaliser juste sur l'Europe, il faut s'ouvrir sur d'autres régions et faire des études sous différents optiques.
- Apprendre des expériences et ne pas commettre les mêmes erreurs.
- Les droits des migrants doivent être inscrits dans le Pacte Mondial sans restriction ni discrimination quelconque.
- Utilisation des transferts d'argent selon la région d'origine des migrants.
- Investir les transferts des migrants dans des projets sociaux dans les régions d'origine.
- Intégrer les migrations dans les plans régionaux de développement.
- Installer un observatoire de la migration pour évaluer les bonnes pratiques, les analyser et transcrire la mémoire des gens, en faisant appel aussi bien à la société civile qu'aux académiciens.
- Créer une société du savoir.
- La concertation des migrants au niveau local est primordiale.
- Créer une entreprise africaine pour le transfert d'argent.

ATELIER 3: Racisme, discrimination et xénophobie, avec Petra Snelders (Transnational Migrant Platform), Abdou Menebhi (EMCEMO) et un représentant de l'ODT Migrations. Rapporteur, Samia Chabani, (Ancrages/plateforme MDCCD)

Rappel du cadre par Abdou Menebhi et consignes pour l'atelier :

1. Echanges sur les constats
2. Recommandations des membres de l'atelier au volet « lutte contre le racisme » du pacte mondial pour les migrations

Les pays de l'UE voient leur opinion publique de plus en plus sensible aux théories racistes et xénophobes, ce qui s'accompagne, lors des élections, d'une montée des partis ouvertement anti « étranger ». Parfois même, pouvant aboutir à ce que certains partis d'extrême droite soient susceptibles de gouverner ou de participer au gouvernement de certains pays de l'Union.

Cette rencontre s'inscrit dans le processus dynamique et participatif qui nous mène vers le pacte mondial sur les migrations.

D'avantage qu'un texte de caractère déclaratif qui devrait être adopté en 2018, c'est bien un dialogue permanent et ouvert sur la migration qu'il faut établir.

Le rôle de la société civile et notamment des ONG impliquées dans l'accueil et l'accompagnement des migrants constitue une contribution fondamentale pour que les migrants ne soient pas victimes des réseaux de traite des êtres humains ni réduits à une variable d'ajustement des économies des pays de destination.

Dans le cadre de notre atelier, on constate que deux éléments structurent le racisme aujourd'hui la question « immigration et islam », « immigration et terrorisme ».

Quelles conséquences en tirer ?

1. Quels sont les constats ?

Les rapports de la CNCDH (France) indiquent une augmentation des actes racistes et antisémites, une crispation focalisée sur certaines populations et une expression de plus en plus ouvertement raciste des opinions.

Les pays qui sont préparés par leur cadre juridique à l'accueil et à l'accompagnement juridique ont mieux répondu que les autres pour préserver leur société des dérives racistes et ne pas s'enfermer dans la gestion sécuritaire des flux migratoires.

De nombreux pays du Nord et du Sud sont confrontés à la question migratoire, ils doivent :

- Gérer les afflux et préserver les migrants des risques liés à la traite des êtres humains, dans le cadre de leur parcours migratoire, un fléau qui touche 106 pays et dont 80% des victimes sont des femmes ;
- Adapter l'accompagnement des réfugiés et simplifier l'accès au marché du travail ;
- Préparer la société à l'accueil des réfugiés en sensibilisant au cadre légal international et sensibiliser à la lutte contre les racismes, xénophobies et au risque de prises de pouvoir et mouvements anti migrants (déconstruire les représentations et préjugés hérités de l'histoire coloniale, des dérives racistes envers les migrants,...)

Au-delà de la « crise », la migration est bien un processus mondialisé, favorisé par le contexte capitaliste mondial, favorable à la segmentation du marché du travail mais à inscrire dans les perspectives démocratiques prenant compte les modes participatifs de gouvernance.

A l'aube du 21ème siècle, le migrant apparaît encore comme une variable d'ajustement structurelle, besoin de main d'œuvre dans un marché du travail segmenté et racisé, dans des sociétés où la polarisation accentue les inégalités. Dans ce contexte, le discours raciste devient dominant et contamine les discours publics. Un racisme qui continue à faire des victimes.

Fréquence quotidienne des propos et actes terroristes avec de nombreuses dérives lexicales qui positionne le migrant comme vecteur d'insécurité et de menaces.

Existent-ils des politiques publiques efficaces à essaimer, des programmes opérationnels d'action contre les discriminations à l'échelle internationale et locale ?

CADRE DU PACTE MIGRATIONS & DÉVELOPPEMENT	
A l'échelle internationale	
<p>Préconisations lutte contre le racisme</p> <p>Deux types d'actions :</p> <p>Actions de sensibilisation et d'éducation</p> <p>Actions d'accompagnement des victimes</p> <p>Intégrer tous les cadres juridiques en faveur de l'égalité de traitement</p> <p>Campagne de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté contre les racismes, notamment à l'occasion du 21 mars, journée internationale de lutte contre le racisme ;</p> <p>Mobiliser tous les temps publics de sensibilisation nationaux, européens et internationaux :</p> <p>1er juin journée pour les réfugiés</p>	<p>Préconisations lutte contre les discriminations</p> <p>Faire l'inventaire des états dont le cadre légal ne prévoit pas de pénalisation des actes et propos racistes, des discriminations</p> <p>Abolition des visas, liberté de circulation (avis contradictoires : mesures discrétionnaires des Etats = peu réaliste,)</p> <p>Revendiquer l'égalité des droits entre nationaux et migrants</p>

CADRE DU PACTE MIGRATIONS & DÉVELOPPEMENT	
A l'échelle internationale	
<p>Journée en faveur des migrants Semaine d'éducation contre le racisme et en faveur de la diversité...</p> <p>Développer des politiques publiques adaptées aux situations de crises (conflit, crise migratoire...)</p> <p>Développer les réseaux culturels et artistiques au service de la diversité</p> <p>Déconstruire les discours d'instrumentalisation du racisme. Racismes, en parler au pluriel... et sensibiliser aux héritages historiques (legs colonial et de la traite négrière dans les sociétés du Nord et du sud) dans le cadre éducatif et culturel</p>	<p>Renforcer les capacités des Etats- dans leur cadre juridique d'accueil et d'accompagnement des migrants dans le monde (droit à la scolarisation, au travail, etc.)</p> <p>Favoriser l'accompagnement des victimes d'actes discriminatoires, sensibiliser les migrants au principe d'égalité de traitement dans le cadre des actions d'éducation à la citoyenneté ;</p> <p>Développer une approche genrée dans les programmes de lutte contre les discriminations</p>

ATELIER 4: Pacte mondial sur les migrations, avec Mehdi Semlali (MDCD), Collin Rajah (OIM, New York) et Abdelkrim Belguendouz (chercheur). Rapporteur, Abdelhamid Peril

Lors de cet atelier, beaucoup d'échanges et de débats ont eu lieu sur des thématiques transversales au pacte mondial et parfois qui ont dépassé le cadre de la thématique de l'atelier. Nous proposons de nous en tenir à la présentation du pacte et des enjeux qu'il induit.

Nous rappelons la présence de nombreuses associations lors de cet atelier :

- Plateforme transnationale
- Migrants d'Espagne
- Association espagnole
- Représentants de la Faculté de Rabat
- Associations des droits de l'Homme

- IDD France
- Réseaux EURO-MED
- Association pour l'environnement et la justice climatique
- Association amazigh
- الائتلاف المغربي لحقوق الإنسان و العدالة المغربية
- Représentants du Ministère de la migration

Présentation

- Le concept pacte migration utilisé dans la déclaration de New-York
- Approche globale sur la mobilité humaine et protection des droits humains
- La protection des droits des migrants quelle que soit la situation, régulier ou irrégulier. Déclaration de New-York composée de 2 pactes, un sur la migration et l'autre sur les réfugiés

De quoi s'agit-il ?

Le 19 septembre 2016, lors d'un dialogue de haut niveau, les 193 membres de l'ONU ont décidé de négocier deux pactes : un pour les Migrations et un pour les Réfugiés. Le but étant d'améliorer la coopération internationale et la gouvernance sur ses questions. Ainsi, les organisations de défense des droits des migrants à travers le monde ont vu une lueur d'espoir en espérant que ces pactes répondent positivement à l'une de leurs plus anciennes revendications : clarifier, harmoniser et humaniser les politiques migratoires partout dans le Monde. La volonté des Etats, exprimée dans la déclaration de New York, de protéger et respecter les droits humains de tous les migrants et les réfugiés est un fait positif en soi. Normalement, le PMM doit définir le cadre, donner les outils et créer les procédures pour y parvenir.

Cette déclaration montre, également, l'importance des questions migratoires sur la scène internationale. Les enjeux sont nombreux en fonction de la forme que prendra la coopération entre les états dans ce domaine.

Le PMM a fait son apparition car le capitalisme a pris conscience de 3 faits :

a) Le développement durable est une nécessité : ainsi, si les ODD ne concernaient que les pays pauvres, les ODD s'adressent à tous les pays sans exception. Les ressources naturelles ne sont pas illimitées et leur exploitation sauvage commence à poser des problèmes à tous les niveaux (économique, écologique, sociale et politique). Aujourd'hui, 5% de la population possède 95% des richesses. Avec l'augmentation du niveau de la prise de conscience des populations quant aux inégalités et injustices, le système craint pour sa survie et se mobilise pour affronter l'avenir. Tout ceci sous la houlette d'un capitalisme de plus en plus avide de gain et d'exploitation démesurée de la nature, de la terre et des êtres humains. La conséquence directe étant l'augmentation des êtres humains en mobilité. D'où le terme « régulières » dans le titre du pacte.

b) Les migrants sont indispensables et l'ont été depuis toujours et partout dans le Monde: l'homme a toujours migré, il continue à le faire et il le fera de plus en plus. Les migrations ont façonné le monde et ont permis la diversité humaine qui est l'une des grandes raisons de son

évolution et son développement. Le capitalisme a toujours su tirer profit des gens en mobilité. Quand elles ne sont pas spontanées, les migrations sont provoquées par la misère due au partage inégal des richesses, les guerres dictées par des raisons géopolitiques et la dégradation des conditions de vie et de l'environnement social, politique, économique ou climatique. Ainsi, les deux types de zones répulsives et attractives ont des objectifs convergents et des intérêts divergents. Si pour les zones répulsives, les migrations permettent de décompresser une situation locale, économique, sociale, politique ou climatique ne parvenant pas à répondre à l'aspiration des populations, pour les zones attractives ceci représente une grande opportunité pour avoir de la main d'œuvre corvéable à merci, de remédier à la baisse démographique et réguler les revendications salariales des autochtones. Les migrants jouent un rôle positif dans le développement aussi bien de leur région d'origine que dans leur région d'installation. Ils participent de façon directe à la circulation des richesses, des savoirs, des savoir-faire et rapprochent les peuples et les cultures. Pour les zones répulsives, la question qui se pose est comment maintenir les compétences nécessaires au développement et laisser partir le surplus seulement ? Pour les zones attractives, la question se pose à l'envers : comment attirer les migrants hautement qualifiés et déporter les autres avec ces deux concepts modernes d'immigration choisie et co-développement. Il est plutôt question de migration jetable et contrôle de flux migratoire. D'où le terme « ordonnées » dans le titre du pacte.

c) La mondialisation tend à uniformiser les modes de vie sur la planète : avec un accès plus aisé à l'information et aux nouvelles technologies, le monde est devenu un petit village. La mondialisation du crime et des trafics s'est développée au même rythme que celle du commerce. Le flux financier qui en résulte prend des proportions jamais constatées. D'où le terme « sûres » dans le titre du pacte.

La méthode choisie par l'ONU :

Le PMM est un pacte qui sera conclu entre les Etats. Les Etats se sont engagés à y parvenir avant le prochain dialogue de haut niveau qui aura lieu en septembre 2018. Le processus choisi est composé de trois phases : Phase consultations, phase bilan et phase négociations. La déclaration de NY comporte 24 thèmes que le PMM pourrait aborder. L'ONU a confié à l'OIM l'animation des consultations. Il y aura au total 6 consultations thématiques, 6 consultations régionales de la société civile et 4 consultations régionales intergouvernementales.

Phase des consultations :

Les consultations thématiques ne concernent que les gouvernements :

- 1) Migration et Droits de l'Homme : 8 et 9 mai à Genève
- 2) Causes et motivations des migrations : 22 et 23 mai à NY
- 3) Coopération internationale et gouvernance des migrations : 19 et 20 juin à Genève
- 4) Rôle des migrants dans le développement : 24 et 25 juillet à NY.
- 5) Trafic et traite des migrants et esclavagisme : 4 et 5 septembre à Vienne.
- 6) Migrations, voies régulières et irrégulières : 3 et 4 octobre à Genève.

Les consultations régionales de la SC :

- 1) Zone Asie : les 3 et 4 août à Bangkok
- 2) Zone Afrique : les 28 et 29 août à Bamako
- 3) Zone MENA : les 24 et 25 août à Beyrouth
- 4) Zone Amérique : Septembre
- 5) Zone Europe : en octobre.

Les consultations régionales intergouvernementales :

- 1) Afrique : du 18 au 20 octobre 2017 à Addis-Abeba
- 2) Asie : du 6 au 8 novembre 2017 à Bangkok.
- 3) Amérique Latine et Caraïbes : du 30 au 31 Août 2017 à Santiago
- 4) Les Etats arabes : du 26 au 27 novembre 2017 à Beyrouth

De même, il était suggéré aux Etats d'organiser des consultations nationales multipartites qui incluent les ministères concernés, les agences et institutions, les chercheurs, la société civile et tous les partenaires intéressés par les questions migratoires.

Plusieurs auditions sont programmées et des consultations libres sont encouragées.

La Plateforme MDCCD est appelée à participer au moins à trois consultations : Afrique, MENA et Europe. Nous sommes déjà inscrits à ces rencontres.

Phase bilan :

A la fin de ces consultations, il y aura une phase bilan à Guadalajara au Mexique, début décembre 2017. La société civile y est conviée et tiendra sa réunion bilan avant celle des gouvernements.

La proposition d'un PMM sera faite et constituera la base des négociations entre les gouvernements. Les gouvernements suisse et mexicain ont été choisis comme facilitateurs. Un pays d'accueil et un pays d'origine sont sensés équilibrer les décisions !

Phase des négociations :

Les deux pays facilitateurs produiront une version préliminaire du PMM avant fin février 2018 qui constituera la base des négociations entre les gouvernements. Le PMM sera adopté lors du dialogue de haut niveau de l'ONU en septembre 2018. Cette adoption constituera le début et non la fin du pacte.

Soyons vigilants :

Des avancées comme beaucoup de reculades peuvent être enregistrées. Ainsi, les organisations des migrants (celles des diasporas comme celles de soutien des migrants) doivent se mobiliser et exprimer leurs opinions sur tous les thèmes de façon claire, déterminée et efficace. Sans oublier qu'aujourd'hui, les opinions publiques ne sont pas favorables aux migrants, et des mouvements racistes et xénophobes sont ou arrivent de plus en plus au pouvoir dans tous les pays. Même si le dernier mot revient aux Etats, le dernier GFMD de Berlin a montré que les gouvernements ont besoin de l'aval de la société civile pour faire passer un certain nombre de réformes.

- i) Le PMM risque d'étouffer toutes les conventions internationales acquises (la Convention internationale pour la protection des migrants et leurs familles, la Convention internationale des droits des enfants, les conventions de l'OIT, la déclaration Universelle des droits de l'homme, les conventions sur le droit d'asile, etc...).
- ii) Le PMM mettra plus l'accent sur la xénophobie ce qui renvoie à la mise en place, seulement, de campagnes de sensibilisation et d'éducation. Le PMM passe sous silence les questions de discrimination et de racisme ce qui relève des responsabilités directes des Etats.
- iii) Le PMM, avec son caractère non contraignant, risque de devenir un catalogue de politique néfaste pour les migrants dans lequel les Etats viendront puiser la légitimité de maltraitance, d'expulsion et de rejet des migrants.

Plan d'action :

Maroc	Europe	Afrique	MENA/Maghreb
Finaliser la liste du comité de suivi en sollicitant des personnes ciblées d'avance Participer à la consultation Nationale du 26 septembre 2017 Organiser une réunion du comité de suivi le 25 septembre 2017 pour organiser le suivi du calendrier international Organiser un mini PGA au Maroc fin octobre pour faire converger les positions et sensibiliser les structures marocaines de l'intérieur et de l'extérieur <i>Il sera important de participer au PGA du Mexique en décembre 2017.</i>	Participer à la réunion de préparation de la consultation de la zone Europe début septembre à Bruxelles Coordonner les positions avec le TMP. Participer à la consultation Europe en octobre 2017. Réunir les structures issues des migrations marocaines en Europe pour les sensibiliser au processus en novembre à Nancy.	Suivre les préparatifs de la consultation Afrique Proposer des noms pour participer à la consultation Afrique en privilégiant les personnes issues des diasporas africaines au Maroc. Participer à la consultation Afrique les 28 et 29 août au Mali.	Suivre les préparatifs de la consultation MENA Proposer des noms pour participer à la consultation MENA en privilégiant les structures maghrébines Participer à la consultation MENA les 24 et 25 août au Liban.

La déclaration de Rabat

Déclaration de Rabat suite au séminaire « En route vers les GFMD 2017 et 2018 et le pacte mondial des migrations » Rabat le 14 mai 2017

Nous, les associations, ONG, syndicats et organisations de défense des droits des migrants participants au séminaire «En route vers les GFMD 2017 et 2018 et le pacte mondial des migrations», organisé par la Plateforme euro-marocaine Migration Développement Citoyenneté Démocratie et le FMAS à Rabat les 13 et 14 mai 2017,

Constatons :

- que l'immigration a joué, joue et jouera un rôle essentiel dans la croissance économique et dans la réduction de la pauvreté à travers le monde ;
- que l'immigration est une richesse aussi bien pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine ; et qu'elle représente un bon investissement dans le capital humain ;
- que des millions de migrantes et de migrants à travers le monde subissent en premier les conséquences des crises économiques, ce qui contribue à accroître les injustices dont ils sont déjà victimes ;
- que le modèle économique qui domine le monde et qui privilégie une minorité grâce à l'exploitation des masses est en crise permanente ;
- que dans plusieurs pays le racisme est normalisé, la discrimination est ancrée et le rejet et l'exclusion sont banalisés ;
- que les migrantes et les migrants sont les boucs émissaires pour justifier les échecs politiques, les crises économiques et les tensions sociales ;
- que les pays riches continuent à refuser la signature de la convention pour la protection des migrants et leurs familles ;
- que même si le cadre de discussion et de débat entre les gouvernements et les migrants constitue un outil important permettant d'améliorer le dialogue, il reste insuffisant par son caractère non contraignant

Sommes convaincus :

- qu'un dialogue plus large et plus équitable entre les gouvernements et la société civile aurait plus d'impact ;
- qu'une place plus importante des questions migratoires dans les ODD aurait des résultats tangibles ;
- qu'une implication directe des migrantes et des migrants dans les politiques les concernant serait plus efficiente ;
- que des mécanismes fiables et efficaces pour répondre aux besoins d'assistance des migrantes et migrants en grande détresse seraient plus appropriés

Nous recommandons dans le cadre général des politiques et programmes des Gouvernements :

1. D'intensifier le dialogue et la collaboration entre les associations, les syndicats et les ONG de défense des droits des migrants et les institutions en charge des politiques migratoires ;
2. De prendre des mesures concrètes dans tous les pays pour permettre aux migrantes et aux migrants de jouir des mêmes droits que les nationaux sur le plan économique, social et politique ;
3. De promouvoir le rôle des migrantes et des migrants dans le développement aussi bien de celui des pays d'accueil que celui des pays d'origine ;
4. De lutter efficacement contre le racisme, toutes les formes de discrimination, l'exclusion et la marginalisation des migrantes et des migrants ;
5. D'accorder une attention particulière aux femmes migrantes et aux « enfants mineurs non accompagnés » ;
6. De lutter sans relâche contre la traite humaine en général et celle des femmes en particulier ;
7. De veiller au respect des droits humains des migrantes et migrants dans leur intégralité et tels qu'ils sont mondialement reconnus ;

Dans le cadre de la co-présidence germano-marocaine des deux ultimes GFMD, nous demandons au gouvernement marocain de :

1. Permettre la participation d'une délégation de la société civile du Maroc aux journées du PGA de Berlin du 1^{er} au 3 juillet 2017 ;
2. Instaurer un cadre de préparation du GFMD de 2018 pour faire de ce forum celui de la parole de l'immigration ;
3. Devenir un modèle en la matière en respectant les droits des migrants, en régularisant toutes les situations sans conditions, en facilitant la création des associations de migrants et en instaurant un cadre démocratique de concertation des Marocains du monde

Lors de ce séminaire, les quatre ateliers thématiques sur la Gouvernance des migrations, la migration et le développement, le racisme et les discriminations et le pacte mondial sur les migrations ont permis l'élaboration de revendications claires et réalisables.

**Declaration of Rabat following the seminar
“On the road to the 2017 and 2018 GFMDs and the Global Compact on Migration”
Rabat on May 13th and 14th 2017**

We, the associations, NGOs, trade unions and organizations defending the rights of migrants, participating in the seminar “On the road to the GFMD 2017 and 2018 and the Global Compact on Migration”, co-organized by the Euro-Moroccan Platform Migration Development Citizenship Democracy and the FMAS in Rabat on May 13th and 14th 2017,

We note that:

- Immigration has played, plays and will play an essential role in economic growth and poverty reduction throughout the world;
- Immigration is a source of wealth both for host countries and for countries of origin and represents a good investment in human capital;
- Millions of migrants throughout the world are suffering first from the consequences of economic crises, which contributes to increasing the injustices they already suffer;
- The economic model which dominates the world and which privileges a minority through the exploitation of the masses is in permanent crisis;
- Among many countries, the racism has been expanded, the discrimination has been entrenched and rejection and exclusion are trivialized;
- Migrants are first to suffer the political failures, the economic crises and the social tensions;
- Rich countries continue to refuse to sign the Convention for the Protection of Migrants and their families;
- Although the framework for discussion and debate between Governments and Migrants is an important tool for improving dialogue but it remains insufficient because of its non-binding nature.

We are convinced that:

- I. Wider and more equitable dialogue between governments and civil society would have more impact;
- II. Stronger focus on migration issues in SDGs would have tangible results;
- III. Direct involvement of migrants in policies affecting them would be more efficient;
- IV. Reliable and effective mechanisms to meet the assistance needs of highly distressed migrants would be more appropriate.

We recommend within the broad framework of government policies and programs:

- To intensify dialogue and collaboration between associations, trade unions and migrant rights NGOs and institutions in charge of migration policies;
- To take concrete measures in all countries to enable migrants to enjoy the same economic, social and political rights as nationals;
- To promote the role of migrant and migrant women in the development of both host, transit and origin countries;

- To fight effectively against racism, all forms of discrimination, exclusion and marginalization of migrant and migrant workers;
- To pay special attention to migrant women and “unaccompanied minor children”;
- To be firmly engaged in the fight against human trafficking in general and women trafficking particularly;
- To ensure respect of all human rights for the migrants.

As part of the German-Moroccan co-presidency of the two ultimate GFMDs, we ask the Moroccan government to:

- Introduce a framework for the preparation of the 2018 GFMD to make this forum the forum for the word of immigration;
- Establish a framework for broad consultation of civil society around the Global Compact for Orderly, Safe and Regular Migration;
- Become a model in this respect, respecting the rights of migrants, regulating all situations without conditions, facilitating the creation of migrant associations and establishing a democratic framework for consultation between Moroccans of the world.

The four thematic workshops on Migration Governance, Migration and Development, Racism and Discrimination and the Global Compact on Migration have led to those clear and achievable demands.

إعلان الرباط الصادر عن ندوة « في الطريق إلى المنتدى العالمي للهجرة والتنمية والعهد العالمي للهجرات » الرباط في 14 ماي 2017

نحن الجمعيات، ومنظمات المجتمع المدني، والنقابات ومنظمات الدفاع عن حقوق المهاجرين/ات المشاركون في ندوة « في الطريق إلى المنتدى العالمي للهجرة والتنمية والعهد العالمي للهجرات»، المنظمة من طرف الأرضية الأورو-مغربية للهجرة، التنمية، المواطنة والديمقراطية ومنتدى بدائل المغرب بالرباط يومي 13 و14 ماي 2017.

نعتبر:

- أن الهجرة لعبت، وتلعب وستلعب دورا أساسيا في النمو الإقتصادي والتقليص من الفقر عبر العالم؛
- أن الهجرة هي في الآن ذاته ثروة لدول الإستقبال والدول الأصل، وتمثل استثمارا مهما في الثروة البشرية؛
- أن الملايين من المهاجرين والمهاجرات عبر العالم هن/ هم الذين يتعرضون بالدرجة الأولى لانعكاسات الأزمات الاقتصادية، والتي تساهم في تفاقم الظلم الذي هم أصلا ضحاياه؛
- أن النموذج الإقتصادي المهيمن على العالم والذي يوفر الامتيازات لأقلية بسبب استغلال الجماهير يعيش أزمة

دائمة؛

- أن العديد من الدول فيها تطبيع مع العنصرية، والتمييز متجذر، ورفض الآخر والإقصاء أمور شائعة؛
- أن المهاجرات والمهاجرين هن/هم أكباش الفداء لتبرير الإخفاقات السياسية، والأزمات الاقتصادية والتوترات الإجتماعية؛
- أن الدول الغنية لازالت ترفض التوقيع على الاتفاقية الدولية لحماية حقوق جميع العمال المهاجرين وأسرهم؛
- أنه رغم الإطار التفاوضي والنقاش بين الدول والمهاجرين للتمكين من تجويد الحوار، فإنه يبقى غير كاف بسبب طبيعته الغير إلزامية؛

مقنعين:

- بأن حوارا واسعا ومنصفا بين الحكومات والمجتمع المدني سيكون له انعكاس أفضل؛
- أن إعطاء حيزا مهما ضمن أهداف التنمية المستدامة لقضايا الهجرات سيؤدي إلى نتائج ملموسة؛
- أن الإشراف المباشر للمهاجرات والمهاجرين في السياسات التي تعنيهم سيكون أكثر نجاعة؛
- أنه من المهم وضع ميكانيزمات وثيقة وناجعة للإجابة عن الحاجيات لإسعاد المهاجرات والمهاجرين في وضعية ضيق

نوصي بالنسبة للإطار العام لسياسات وبرامج الحكومات بـ:

- 1- تعزيز الحوار والتعاون بين الجمعيات، والنقابات ومنظمات المجتمع المدني المدافعة عن حقوق المهاجرين والمؤسسات المكلفة بسياسات الهجرة؛
- 2- اتخاذ إجراءات ملموسة في كل البلدان لتمكين المهاجرات والمهاجرين من التمتع بنفس حقوق المواطنين الأصليين على المستوى الاقتصادي والاجتماعي والسياسي؛
- 3- تعزيز دور المهاجرات والمهاجرين في التنمية بدول الإستقبال كما بالدول الأصل؛
- 4- محاربة فعالة للعنصرية، وكل أشكال التمييز، والإقصاء والتهميش ضد المهاجرات والمهاجرين؛
- 5- إعطاء إهتمام خاص للنساء المهاجرات و«الأطفال القاصرين بلا مرافقة»؛
- 6- مواجهة بدون هوادة للاتجار في البشر بشكل عام والنساء بشكل خاص؛
- 7- الحرص على احترام حقوق الإنسان في شموليتها وكما هو متعارف عليها دوليا بالنسبة للمهاجرات والمهاجرين؛

في إطار الرئاسة المشتركة الأمانية المغربية للدوريتين الأخيريتين للمنتدى العالمي للهجرة والتنمية تطالب الحكومة المغربية بـ:

- 1- وضع إطار للتهيئ للمنتدى العالمي للتنمية والهجرة ٢٠١٨ يجعل من هذا الأخير صوتا للهجرة؛
- 2- وضع إطار لتشاور واسع مع المجتمع المدني حول عهد عالمي من أجل هجرة منظمة، آمنة ومنظمة؛
- 3- أن يصبح المغرب نموذجا في مجال احترام حقوق المهاجرين، عبر تسوية كل وضعيات هؤلاء بدون شروط، وبتيسير خلق جمعيات المهاجرين ووضع إطار ديمقراطي تشاوري لمغاربة العالم.

خلال هذه الندوة سمحت الورشات الأربع حول حكامه الهجرات، الهجرة والتنمية، العنصرية والتمييز والعهد العالمي حول الهجرات ببلورة مطالب واضحة وممكنة التحقق.

La liste des participants

Liste de présence lors de la rencontre internationale de Rabat, Mai 2017

Nom & Prenom	Oragnisation	Pays	Tel/Fax	E-mail
Abdellatif Maroufi	CCME	Maroc	0641882917	amaroufi@gmail.com
Benbrahim Abdesslam	FMAS CMJC	Maroc	0666017108	bbrahim@gmail.com
Funakawa Natsuko	OIM	Maroc	0662731130	nfunakawa@oim.int
Benjelloun Sara	UIR	Maroc	0637963876	Sara.benjelloun@sciencespo.fr
Benoriss Kaoutar	MDCMREAM	Maroc		bendkaoutar@gmail.com
Idrissi Mohammed	NR	Maroc	0671882035	Idrissi_m@yahoo.fr
Leah Vergara	ISIA		0664124754	vergaraleah@hotmail.com
Florence Grace Floreno	ISIA		0645978724	?
Elvira ?	ISIA	Philippines	0642983181	-
Laila Ouardani	RMED	Maroc	0667278276	Laila_556@live.fr
Amina Moubarik	RMED	Maroc		
Abdelhamid Jamour	ORMES	Maroc	0608770706	abdelhamidjamour@gmail.com
Ilham Tarhzout	Univ. Rabat	Maroc	0613072500	i.tarhzout@gmail.com
Halima Saadia Fagoul	RMLD	Maroc	0615330698	halimafagoul@yahoo.fr
Milka Isinta	Pamidmr	Kenya	+254710571968	misinta@yahoo.com
Derrazi Saïda	Emcemo	Pays Bas-		shayidad@gmail.com
Franck Iyanga	ODT	Maroc	0607105544	Franck.iyanga@yahoo.fr
Atman Aoui	RATDED	Maroc	0661981009	atmanaoui@yahoo.fr
Aïcha Samir	CMODH	Maroc	0619058072	Aïchasamir68@gmail.com
Kerzazi	AMDH	Maroc	0666580161	Mkerzazi2002@gmail.com
Abdou Menebhi	EMCEMO	Pays Bas	0031655818828	Emcemo1@gmail.com
Jabrane Aïcha	IDD	France	0033662083073	?
Bossy Jeanne	AAM	Maroc	0681619742	Jeanne.bossy@hotmail.com
Ghako Stephanie	Fased Maroc	Maroc	0605668509	stephanieghako@yahoo.com
Jamal Boutbagha	CEFA	Maroc	0661107733	Cefa.alwassit@gmail.com
Sara Raouia	FSJES	Maroc	0628237071	Sara.raouia@gmail.com
Ilekatokopapy	AMID	Maroc	0616200641	Assoamidtanger.1@gmail.com
Arab Chadia	IDD	France		Chadia_a@hotmail.com
Kotzok Nathali	UDP	France		Nathali.kotlok@univ-poitiers.fr
Chebab Kacem	CMDDH	Maroc	0666161483	chebkace@hotmail.com
Mardhuya Mchanoama	Comores		0630694691	Mardhuya01@yahoo.fr
Amdasni Youssef	CEMDI	Maroc	0613071950	ylamdasni@gmail.com
Belguendouz Abdelkrim		Rabat	0661893389	abelguendouz@yahoo.fr
Sallouhi Jaafar	OAE	Maroc	0600069818	Org.alternatives@gmail.com
Diallo Mamadou	CCSM	Maroc	0630776343	Dbhoye78@gmail.com
Mohammed El Abbouch	AHLAM	Maroc	0661359193	abbouch@gmail.com

Nom & Prenom	Organisation	Pays	Tel/Fax	E-mail
Biane Latifh	?	Maroc	066121726	Biane78@hotmail.fr
Meyam Sabahi	CMDI	Maroc	0669750317	sabahimeriem@gmail.com
Nour Somia	?	Maroc	0661100587	Somiachams@gmail.com
Harchasse Mourad	AWED	Maroc	0662448176	Matrix.132@live.fr
Amina Moubaris		Maroc	0661991795	amoubar@gmail.com
Aurelie Eragne	CNDH	Maroc	0666918694	a.eragne@cmdh.org.ma
M. Abdellah	Alwasset	Maroc	+212633384880	Alwasset1@yahoo.fr
Bousba Mohammed	ANDS	Maroc	0663694930	mohammedbousba@gmail.com
Aitoubella Naima	?	Maroc	0662191821	Aitoubella.naima@gmail.com
Aboutarouk med	?	Maroc	651027843	Mohammedaboutarouk@gmail.com
Raffi Hajar	?	Maroc	0661181766	Rafi.hajar@gmail.com
Jaoudat Souad	ANDS	Maroc	0626888010	Jaoudat.souad@gmail.com
Abderrahim Najib	PAA	Maroc	0661811830	Abderrahimnajib@yahoo.es
Boubia Ouaffa	A.F.F.I.O	France		affio@laposte.net
Mahlani Mohammed		Maroc	0653033941	mohammedmahlani@yahoo.fr
Fadoua Dbila	FMAS	Maroc	0661624235	d.fadoua@forumalternatives.org
Mortajine Latif	Plateforme	France	0033611719884	Abdellatif.mortajine@univ-lorraine.fr
Driss el korchi	Plateforme	Belgium	0032473981457	Driss.elkorchi@skynet.be
Stephane Mboma	ICOMA	Maroc	0617329945	?
El Yamlahi	Tanger	Maroc	0663725784	Kiko-2005@hotmail.fr
Youbirachid	Idd	Maroc	0677065825	younirachid@gmail.com
Darfi Salah	Nabd el Haja	Maroc	0664242191	Salah.d4@gmail.com
Lahrach Nadia	Ass. AMIS	France	(0033)661622587	Nadialahrach54@yahoo.fr
Chakouk Maryoum	?	Maroc	0662866163	Maryoum.elchakouk@gmail.com
Tamdy Khalid	EDM	Maroc	0661297069	khalidtamdy@yahoo.fr
Zraih Abdelkader	CRDH	Maroc	0665101804	AZraih@yahoo.fr
Aziz Mkirchri	Naoura	Belgique	0032-476605423	amkichri@yahoo.fr
Baraho Hayat	UNU		0671833245	?
Michelle Nicolas	ISIA		0645978724	Mychelle@yahoo.com
Maika Lea Jou	ISIA	Philippines	0629036138	Joumaika0215@gmail.com
Crisanta Abuga	ISIA		0643940212	crisantaabuga@yahoo.com
Mustafa al Manouzi	FMVT	Maroc	0661157030	Manouzi55@gmail.com
Lakchafat Reda	RMLD	Maroc	0668498034	?
Mehdi ben Khouja	PNPM	Maroc	0663807564	Coordination.pnpm@gmail.com
Lahcen Azghaoi		Maroc	0662153511	?
Traoré Toumany	ACM	Guinee	0603518817	Traore.toumany75@yahoo.com
Zahrour Mustapha	CADEL	Maroc	0661466002	zahrourm@yahoo.fr
Laghrani, A	Fased	Maroc	0669973035	?
Benaddi Jamila	Euromed	Maroc	0661234393	benaddij@gmail.com
Ezzaouini Maria	ADFM	Maroc	0660400664	Ezzaouini.maria@gmail.com

Nom & Prenom	Organisation	Pays	Tel/Fax	E-mail
Gegaprod		Maroc	0611888787	gegaprod@gmail.com
Allali Abdellah	Reséau	Maroc	0613858644	?
Jbari Laila	AMERM	Maroc	0671606634	?
El Hassane J	Ass. ADIB	Maroc	0661233980	elhassanjeffali@gmail.com
Maroufi Abdelghani	ASMAPEC	Maroc	0615678728	?
Grace Montes	ISIAH	Philippines	0694571473	montesgrasyaobiso@gmail.com?
Saanyane Moussa Omar	ACEM	Comores	0606543246	?
Kamal Lahbib	FMAS	Maroc	0661142460	Kamal.lahbib@gmail.com
Kayca Cabellero	ASIA	Philippines	0658031824	kaycacabellero@yahoo.com
Zini Omar	AACE		0651815971	Zidi1949@yahoo.fr??
Moncef Guedouar	FTCR	Fr/Tunisie		Moncef3060@gmail.com
Rahman Tlemcani	GADEM	Maroc		Abderrahman_tl@hotmail.com
Elbakkou Karim	Presse	Maroc	0610210330	??
Jamila Lamnate	FMAS	Maroc	0669832363	?
Abdelkarim Said Ali		Maroc	0681264821	saidaliabdou@hotmail.fr
Reuben Yamoh	Minority globe	Maroc	0655395796	theminorityglobe@gmail.com
Razzoli Farah	AHLAM	Maroc	0698498281	Razzolifarah01@gmail.com
Hamid Bouhaddouni	Euromed	Maroc	0662683226	bouhaddouni@gmail.com
Farida Nadiri	ALCS	Rabat	0663043718	Alcs.vs.cdp@gmail.com
Khadija el Madmad	Unesco	Rabat	0668896000	khadijaelmadmad@yahoo.fr
Largou Boubleu	OMDH	Rabat	0670306853	largou@yahoo.fr
Afid Fatna	AFED	Maroc	0667546486	Afid.fatna@gmail.com
Younes Foudil	PPT	Maroc		yonesfoudil@gmail.com
Mohamed Allali		Maroc		mohamed.allali.05@gmail.com
Mustapha Znaidi	OMOH	Maroc	0661094444	Mznaidi2@gmail.com
Belkourochio	CGT	Maroc		Mokhtar.ines2005@gmail.com
Fatiha Chanafi		Maroc	0666916972	chanafatiha@hotmail.com
Naji Younes	FMAS	Maroc	0673455534	Najiyouness102gmail.com
Bouaich	OMDH	Maroc	066143388??	Contact.omdh@gmail.com
Chabani L.	Ancrages	France	0950740467	direction@ancrages.org
Ismael elAmmari	UMT	Maroc	0667956295	Ammari_66@hotmail.com
Hajar el Moukhi	AMERM	Maroc	0640101584	h.elmoukhi@yahoo.fr
Jille Belisario	TMP	Pays Bas	0031-625269800	Belisa0612@hotmail.com
Petra Snelders	RespectTMP	Pays Bas	0031-652114475	petrasnelders@gmail.com
Ngo Nem	Ass.MID	Maroc	0652648613	Assoamidtanger.1@gmail.com
Chatire Lakbira	AML	Maroc	0668456647	chaterlak@gmail.com
Jamila Gouaima	ADELOM	Maroc	0666204679	Jamilagouaima@gmail.com
Aziza elLouaziri	ODCCP	Maroc	0666269818	azzaellouaziri@gmail.com
Hajar Saoud	ODT	Maroc	0641487676	Odt.maroc@gmail.com
Haoua Pokakounche Catherine	Int.NetworkWomen Mig.	Maroc	0670947476	Haoua_Catherine@yahoo.fr

Nom & Prenom	Organisation	Pays	Tel/Fax	E-mail
Abdelfattah Ezzine	ESMED	Maroc	?	?
Mohamed Mboya Eyrekula	Centre cult. Africain	Maroc	0656281765	Mboyaom3@yahoo.fr
Jamal Akelabi?	?	Maroc	0600697575	?
Mehdi H		Maroc	0661174275	?
Virginio Takomp		Philippines	6671949349	?
Jabrane Aicha	IDD	France	0033662083073	aettair@yahoo.fr
Gnako Stephane	Fased	Maroc		stephanegnako@yahoo.fr
Cavalieri, Jean Paul		Maroc	0537545410	?
Grace D. Montes	ISIAH	Philippines	0694571473	Montes?

La liste des membres du comité de suivi

Structure	Représentant	mail
1-AMIS	WafaeHamarerrass	wafaeamis@outlook.fr
2-Forum social éducation environnement et climat	MeryamSabahi	sabahimeriem@gmail.com
3-Association Narjiss pour le développement social et la protection des migrants	Souad Jaoudat	jaoudatsouad@gmail.com
4-Forum marocain pour les jeunes et la justice sociale	Allali Mohamed	Mohamed.allali.05@gmail.com
5-International network of women migrants and diaspora	Catherine HaouaPokakoumche	Haoua_catherine@yahoo.fr
6-La coordination Maghrébine des organisations des droits humains	Chebab Kacem	chebabkace@hotmail.fr
7-Centre culturel africain	Mohamed MboyaEyrekula	Mboyom3@yahoo.fr
8-DICOMA	Stéphane Mboma	diasporademaroc@gmail.com
9-Afrique culture Maroc	Traoré Toumany	
10-Réseau Marocain pour l'environnement et le Développement	LaicaOuardani	Laila_556@live.fr
11-Association ADIB	El Hassan Jeffali	elhassanjeffali@gmail.com
12-ODT travailleurs immigrés	Franck Iyanga	Franck.iyanga@yahoo.fr
13-Association FASED Maroc	Stéphane Gnako	stephanegnako@yahoo.fr
14-Organisation droit à la coexistence des cultures pour la paix	Aziza Allouaziri	azzaellouaziri@gmail.com

Structure	Représentant	mail
15-Action pour le développement au Maroc	JamilaGouaima	jamilagouaima@gmail.com
16-AMDH	Kerzazi MOHAMMED	kmmdrose592000@yahoo.fr
17-Chabaka	Bouhadouni Hamid	bouhaddouni@gmail.com
18-OMDH		
19-Ittihad Alifriqui	Mohamed Abouch	
20-Papier pour tous	Younes Foudil	younesfoudil@gmail.com
21-Syndicat des travailleurs immigrés au Maroc		
22-UMT Ammari		
23-Association des asiatiques au Maroc	Hayat Berrahou	givone-63@hotmail.fr
24-Achabaka Almaghribia		
25-Al ayadi Al horra	Lekbira Chater	chaterlak@gmail.com
26-GTPI Tanger		
27-Tanger ?		
28-Chercheur	Abdelkrim Belguendouz	abdelkrim.belguendouz@gmail.com
29-Chercheur	AbdefettahEzzine	abdelfattahezzine@hotmail.com

Conclusion

L'objectif central du séminaire des 13 et 14 mai 2017 au siège de la Grande Région Rabat/Salé/Kénitra était d'informer, de sensibiliser, de réfléchir, débattre puis construire ensemble (associations et individus de divers horizons tels que ONG, syndicats, associations de migrants, universitaires, institutions) un chemin vers les consultations autour des politiques migratoires.

Le séminaire aura permis à plus de 100 personnes, venant de divers pays et horizons, de développer collectivement une vision pour le suivi et la mise en œuvre des actions.

La Plateforme MDCD s'est engagée à continuer l'animation du débat politique autour des questions relatives aux migrations et le FMAS s'est engagé à l'accompagner dans l'organisation technique et matérielle de ce débat.

Des questions clés qui permettent d'aller au fond des problématiques sont à l'ordre du jour :

1. Tout le monde s'accorde pour dire que les politiques migratoires fondées sur la fermeture des frontières, le tout sécuritaire, l'externalisation et le durcissement de délivrance des visas, non seulement sont d'une grande inefficacité mais aboutissent à des violations éhontées des droits humains les plus élémentaires partout dans le Monde.
2. Personne n'ignore que la cause première du non-respect des droits les plus élémentaires des migrants réside précisément dans la distinction entre migration régulière et migration irrégulière. La motivation latente, non manifeste, de cette distinction joue un rôle dans la gestion néolibérale et policière du monde. Ainsi, les états préfèrent dépenser beaucoup d'argent dans des systèmes sécuritaires (FRONTEX, construction des murs etc..) que d'investir dans les programmes de développement, de démocratisation et de changement des politiques économiques et sociales. Pour rendre l'immigration un choix mais pas une obligation, il faut lutter contre les causes et trouver les solutions des problèmes de travail, d'emploi, de sécurité sociale, de pauvreté et d'inégalités sociales.
3. Les discriminations, le racisme et la xénophobie représentent une très grande menace à la cohésion sociale, perturbent le vivre ensemble et poussent à la radicalisation. Les mouvements d'extrême droite arrivent au pouvoir partout dans le Monde et menacent la paix mondiale et créent de plus en plus de déplacement des populations.
4. La mondialisation, politique offensive du néo-libéralisme, a conduit à la paupérisation de beaucoup de peuples à travers le Monde, à la dégradation des conditions de vie (politique, économique, sociale et climatique).

La prise de conscience, exprimée par les Etats à l'ONU en septembre 2016, pour rechercher d'autres politiques est louable à condition de changer d'approche et d'éviter toutes les tentatives de se contenter de changer de stratégie. Des politiques alternatives crédibles et efficaces ne peuvent être fondées que sur le respect total des droits de l'homme, la liberté de circulation et d'établissement de tous les êtres humains et l'accès aux droits fondamentaux pour tous partout dans le Monde. Tout Pacte Mondial ayant pour préambule le respect sans concession de toutes les conventions internationales (convention internationale des droits des mi-

grants et leurs familles, les conventions de l'OIT, la convention pour les droits des enfants etc...) sera le bienvenu. Malheureusement, le caractère non contraignant, les résultats des premières consultations de la société civile (Asie, MENA, Afrique) et la volonté affichée par les Etats lors du dernier GFMD à Berlin ne laissent pas prévoir un pacte dans l'intérêt des migrants.

A notre niveau, en tant que militant de défense des droits des migrants, nous continuerons notre engagement par une présence soutenue dans les différentes consultations afin de minimiser les effets néfastes d'un pacte mondial négatif, de participer à la convergence des actions pour renforcer le mouvement des migrants et d'agir dans le cadre du PGA, du tribunal permanent des peuples et de la COP23 pour faire avancer nos droits et faire entendre la voix des migrants avec ou sans papiers, des étrangers avec ou sans droit et des travailleurs avec ou sans emploi.



PLATE FORME Euro-Marocaine



MIGRATION, DÉVELOPPEMENT, CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE

3e Weteringdwarsstraat 24,
1017 TC Amsterdam. Postbus 59676
1040 LD Amsterdam. Pays Bas
Tel: 0031(0)20 - 428 88 25 Fax: 0031(0)20 - 463 62 22
E-mail: emcemo1@gmail.com



FORUM DES ALTERNATIVES MAROC
45 RUE ABIDJAN, N°3, 1IER ÉTAGE, OCÉAN,
RABAT, MAROC
Tél: +212 537 70 59 27/29 • Fax: +212 537 70 59 16/23
e-mail: fmas@menara.ma